

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR
LOUIS LEMAY

«LA PEINE DE VIE»
SUIVI DE
«LE RÉCIT DE LA VIOLENCE SACRIFICIELLE»

AVRIL 2004

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout particulièrement monsieur Jacques Paquin pour sa confiance, son ouverture d'esprit, sa patience et sa disponibilité indispensable à la réalisation de mon projet de maîtrise. Je remercie aussi ma famille immédiate, surtout mon fils Olivier, pour les sacrifices que je leur ai imposés tout au long de mes études ainsi que mon ami Robert Lévêque qui a toujours su m'encourager dans les moments plus pénibles de ma vie.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	i
TABLE DES MATIÈRES.....	ii
INTRODUCTION.....	1
TEXTE DE CRÉATION : «LA PEINE DE VIE».....	10
PARTIE CRITIQUE : «LE RÉCIT DE LA VIOLENCE SACRIFICIELLE».....	59
CHAPITRE I SUJETS ET OBJET DE LA VIOLENCE.....	60
CHAPITRE II BOULE DE SUIF ET LA CRISE RÉELLE.....	75
CHAPITRE III APPLICATIONS NARRATOLOGIQUES.....	93
CONCLUSION	106
BIBLIOGRAPHIE	112

INTRODUCTION

La violence se dissimule sous plusieurs visages dans notre société. Que ce soit par l'intermédiaire des journaux qui vendent le sensationnalisme, par les débats du C.R.T.C. en réaction aux nombreuses pétitions déposées année après année, force est de constater son omniprésence. Elle se présente aussi insidieusement sous le couvert de la justice qui constitue le quatrième pouvoir.

La littérature témoigne de ces crises sociales où la violence règne. Je pense entre autres à des romans comme *Germinal*¹ d'Émile Zola ou, plus près de nous *J'irai cracher sur vos tombes*² de Boris Vian et *Chien blanc*³ de Romain Gary. Un dénominateur commun rassemble les œuvres citées : elles témoignent toutes d'une crise réelle, donnant, à mon avis, beaucoup plus de relief au phénomène de la violence que les diverses publications sans véritable emprise sur la réalité affective comme le rapport d'enquête *Les jeunes et le taxage au Québec*⁴ dirigé par Marie-Marthe Cousineau à l'intention du Ministère de la sécurité publique du Québec.

S'inscrivant dans cette foulée, ce mémoire porte sur les effets de la violence collective sur l'individu, c'est-à-dire la capacité d'une vengeance sociale organisée à restaurer l'unité perdue d'un groupe lors d'une période de crise par le sacrifice d'une ou de plusieurs personnes. Le volet création consiste à illustrer, à l'intérieur d'une

¹ Émile Zola, *Germinal*, Paris, Fasquelle Éditeurs, 573 p.

² Boris Vian, *J'irai cracher sur vos tombes*, Genève, Éditions Famot, 1978, 253 p.

³ Romain Gary, *Chien blanc*, Paris, Gallimard, Coll. Folio, 1970, 219 p.

⁴ Marie-Marthe Cousineau, *Les jeunes et le taxage au Québec*, Sainte Foy, Ministère de la sécurité publique, 2002, 16 p.

nouvelle, que tout système d'incarcération n'est en fait qu'un exutoire servant à donner bonne conscience aux dirigeants pour l'imposition de leurs propres valeurs à la collectivité. Cette histoire, d'une part, illustre la fragile frontière qu'un système social dresse entre la collectivité et l'individu et, d'autre part, dévoile les véritables assises d'un système qui vise exclusivement la mort de l'homme.

L'action se situe dans un avenir très rapproché de notre époque alors qu'un régime totalitaire est au pouvoir. Édifiant certains de leurs objectifs au niveau du sacré, ses dirigeants mettent en place une prison qui sert à purifier ceux que la défection aurait séduits, ce qui a pour conséquence de les reléguer au statut de criminels, puisque l'hérésie au système est un crime exponentiel. La victime identifiée, il faut lui faire expier les fautes dont on l'incolpe. Or, la nature du supplice revêtira un caractère religieux puisqu'il s'agira, pour le détenu, d'expier sa faute en permettant à un honnête citoyen de vivre. En effet, la seule façon pour le détenu de racheter son crime consiste à se soumettre à une greffe d'organes. En plus d'être une solution morale, par son caractère bienfaisant, cette peine comporte, aux yeux d'un système totalitaire, l'avantage de contribuer à l'essor de la science.

Initialement, mes intérêts personnels me guidaient vers trois directions : le symbolisme, la phénoménologie et la mythologie. Différentes lectures comme *Totem et tabou*⁵ de Freud, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*⁶ de Gilbert Durand et *Le sacré et le profane*⁷ de Mircea Eliade m'ont fait prendre

⁵ Sigmund Freud, *Totem et tabou*, Paris, Gallimard, 1993, 351 p.

⁶ Gilbert Durand, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 1992, 536 p.

⁷ Mircea Eliade, *Le sacré et le profane*, Paris, Flammarion, 1965, 185 p.

conscience que c'est la perception des événements qui pousse l'homme à interpréter les phénomènes et à y réagir.

Freud observe le comportement d'individus appartenant à des micro-sociétés dites primitives et à l'origine d'attitudes occidentales liées au phénomène de la peur à travers le totémisme et le tabou. Il arrive à la conclusion que les actes prohibés par le totémisme (ce dernier sera représenté par les croyances collectives dans la nouvelle) relèvent du tabou. «L'homme qui a enfreint un tabou, écrit Freud, devient tabou lui-même, car il possède la faculté dangereuse d'inciter les autres à suivre son exemple. Il éveille donc la jalousie et l'envie: pourquoi ce qui est défendu aux autres lui serait-il permis ? Il est donc réellement contagieux, pour autant que son exemple pousse à l'imitation, et c'est pourquoi il doit être évité»⁸. Le parallèle s'impose avec le système judiciaire contemporain par le fait que celui qui commet des actes interdits par la loi doit être mis à l'écart. N'oublions pas que c'est la perception de ce qui est bien ou mal pour une société donnée qui déterminera ses croyances.

Fort de l'apport des théories de la phénoménologie, Gilbert Durand observe que c'est notre sensibilité qui sert de médium entre le monde des objets (qui est concret) et celui des songes (qui est abstrait)⁹. Il constate que la subjectivité joue un rôle important dans l'enchaînement des symboles et des motivations en soulignant une règle fondamentale de la motivation symbolique selon laquelle tout élément est bivalent. C'est ainsi que la matière terrestre peut à la fois s'apparenter à la mollesse de la glèbe et à la dureté du roc. C'est à l'intérieur du sujet, (le *cogito*), que s'établiraient les modalités des liens qui l'unissent à l'objet, ici l'environnement

⁸Sigmund Freud, *Totem et tabou*, Paris, Gallimard, 1993, p. 32.

⁹Gilbert Durand, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 1992, p. 31.

individuel et collectif. Ce n'est que par la suite que s'y associeraient les éléments découlant de l'objectivité¹⁰. À cet égard, la subjectivité serait, par rapport au plan primitif et individuel de l'homme, ce que l'objectivité est à l'humanisation et à la socialisation.

La vision de Durand rejoint celle de Maurice Merleau-Ponty qui affirmait dans *Phénoménologie de la perception*¹¹ que «la phénoménologie, c'est l'étude des essences [...] , c'est aussi une philosophie qui replace les essences dans l'existence et ne pense pas qu'on puisse comprendre l'homme et le monde autrement qu'à partir de leur "facticité" [...] c'est aussi un compte rendu de l'espace, du temps, du monde vécu»¹². En ce sens, c'est l'essai d'une description directe de notre expérience telle qu'elle est, d'où le recours au symbole pour illustrer certaines réalités abstraites. Ainsi, le monde n'apparaît au sujet que par son expérience propre qu'il interprète et dont il rend compte à l'aide de différents procédés comme le recours aux images, bien sûr, mais aussi par le biais de la narratologie qui permet à l'auteur de varier le point de vue, l'angle selon lequel la réalité de l'œuvre est présentée.

Jaap Lintvelt dans *Aspects de la narration*¹³ reprend les théories voisines de Gérard Genette¹⁴ et de Claude Bremond¹⁵ avec l'analyse de récits de Guy de Maupassant. Pour Lintvelt «le texte narratif présente une vision personnelle du monde, de l'être humain, par la médiation d'une construction verbale et

¹⁰ Gilbert Durand, *L'imagination symbolique*, Paris, P.U.F., 1964, p. 7 - 18.

¹¹ Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, p. I.

¹² *Idem*, p. I

¹³ Jaap Lintvelt, *Aspects de la narration*, Québec, Nota Bene, 2000, 306 p.

¹⁴ Gérard Genette, *Figure III*, Paris, Seuil, 1972, 285 p.

¹⁵ Claude Bremond, *Logique du récit*, Paris, Seuil, 1973, 349 p.

artistique»¹⁶. Voilà une affirmation qui n'est pas sans rappeler Merleau-Ponty cité précédemment. Pour ma part, comme je souhaite illustrer, à l'intérieur de *La peine de vie*, l'indifférenciation propre à la persécution, il m'a fallu réfléchir pour déterminer quel procédé narratif rendrait le mieux l'objectif visé. À cet égard, j'ai opté pour l'usage d'une narration à la première personne après l'étude de *L'étranger*¹⁷ d'Albert Camus où j'établis certains rapprochements avec *La peine de vie* dans la troisième partie du retour critique, à l'aide des propos de Lintvelt..

C'est après avoir pris connaissance de ces théories que j'ai lu *La violence et le sacré*¹⁸ et *Le bouc émissaire*¹⁹ de René Girard. La méthode d'analyse que René Girard développe dans ses deux livres me semble tout indiquée pour une analyse critique de la nouvelle puisque l'auteur s'interroge sur le rôle et l'évolution de la violence au sein de la société et surtout sur la manière dont la littérature en rend compte.

Pour ce qui est de l'aspect théorique, je présente a priori les théories par lesquelles on peut dégager un schéma culturel de la violence collective dans *La peine de vie* en identifiant la forme que prennent les stéréotypes persécuteurs au sein de la nouvelle. La théorie privilégiée est celle de René Girard, que je mets en relief à l'aide de la théorie structurale de Greimas en plus de la théorie énonciative

¹⁶ Jaap Lintvelt, *Aspects de la narration*, Québec, Nota Bene, 2000, p.12

¹⁷ Albert Camus, *L'étranger*, Paris, Gallimard, 186 p.

¹⁸ René Girard, *La violence et le sacré*, Paris, Hachette, 1998, 486 p.

¹⁹ René Girard, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset et Fasquelle, 1982, 313 p.

mentionnée plus haut. L'intérêt de présenter d'abord la théorie structurale de A.J. Greimas²⁰ repose sur le fait qu'elle détermine la fonction des personnages dans l'histoire. Or, Girard aussi s'intéresse au rôle exercé par la violence à travers les mythes. À ce propos, dans *Le sacré et le profane*²¹, Mircea Éliade écrit : «Toute fête religieuse, tout temps liturgique, consiste dans la réactualisation d'un événement sacré qui a eu lieu dans un passé mythique»²². De même, *Aspect du Mythe*²³ du même auteur révèle que le mythe est une histoire vraie parce qu'il réfère toujours à des réalités. Or, les auteurs réalistes et naturalistes aussi témoignent à leur manière de réalités. En lisant Girard, j'ai pressenti qu'on pouvait élargir le cadre d'application mythique de sa théorie en l'appliquant à *Boule de Suif*²⁴ de Maupassant. Se situant davantage au niveau des relations, elle correspond à l'aspect social de la crise illustrée par *La peine de vie*. Présentée en première partie du retour critique, la réflexion de Girard sera donc développée dans le premier chapitre pour ensuite être appliquée à *Boule de Suif*, où, on le verra, le pouvoir religieux joue un rôle majeur.

Selon les théories, on s'intéresse au récit en considérant son énonciation (histoire, sociologie, psychanalyse, etc.) ou plutôt son énoncé ou encore les points communs entre

²⁰ A.J. Greimas, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966, p. 172-189.

²¹ Mircea Eliade, *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, 1965, 185 p.

²² *Ibid*, p. 63.

²³ Mircea Eliade, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963, 251 p.

²⁴ Guy de Maupassant, *Boule de Suif*, Paris, Librio, 1997, 96 p.

tous les récits énoncés. Pour donner plus de profondeur à mon propos, en plus du regard porté sur *La peine de vie*, j'intègre donc deux œuvres littéraires déterminantes pour ma réflexion, soit : *Boule de Suif* écrit par Guy de Maupassant et *L'Étranger* d'Albert Camus. Il ne faut cependant jamais oublier qu'une analyse excluant l'une ou l'autre de ces dimensions se heurterait à des problèmes importants. En effet, le sens d'un énoncé ne peut souvent être véritablement compris qu'en fonction de la situation d'énonciation.

Maintenant que les objectifs de l'étude du sujet en regard du point de vue envisagé sont précisés, la problématique peut s'énoncer de la façon suivante : la structure de la nouvelle *La peine de vie* dévoile-t-elle les véritables assises d'un système social qui vise essentiellement l'anéantissement de la personne au profit d'une idéologie où tout groupe mal intégré s'expose à la persécution d'un groupe plus homogène? De cette problématique découle le fait que le farouche collectivisme d'un système totalitaire cherche à réprimer tout individualisme, ce qui se traduit par la justification d'usage de violence dans le dessein d'atteindre des fins d'ordre social. Somme toute, c'est la question du sacrifice qui est soulevée ici.

À la fin de la réflexion critique sur la nouvelle, je pressens trois conclusions possibles de l'explication et de l'interprétation. Premièrement, la nouvelle *La peine de vie* dénonce les fondements de tout système social totalitaire qui cherche à exclure les plus marginaux de la société en les persécutant. Ensuite, compte tenu des

divers visages que peut revêtir la violence, elle se présente souvent maquillée, c'est-à-dire sournoise et insidieuse pour atteindre un seul but : l'ordre social. Finalement, la combinaison des stéréotypes permet-t-elle de montrer qu'il existe un schéma culturel de la violence collective au sein de *La peine de vie* ? Nous verrons, par la lecture de *La peine de vie*, dans quelle mesure ces trois conclusions s'avèrent fondées, en regard des principales théories retenues, soient celles de Girard, de Greimas, et de Lintvelt.

PARTIE CRÉATION

LA PEINE DE VIE

Je n'ai jamais eu de bonheur avec les femmes. Ni avec les filles, ni avec les mères. Même ma propre mère m'a dévalorisé d'exigences inaccessibles. Toutes ont fait de moi un voyou, un ivrogne, un toxicomane, un débauché. Bref, ce que l'on appelle une personne assujettie. Mais je ne leur en veux pas, car après tout, ces braves gens ont fait de leur mieux. À force de demander à quelqu'un d'être comme ceci, comme cela, de citer tel type et tel autre en modèle, je ne sais plus très bien qui je suis. D'ailleurs, je me demande parfois si je l'ai déjà su ! Mais cela, personne ne s'en rend compte, car personne ne le sait. Circonspection !

J'ai cinquante-trois ans. Ma vie professionnelle suit le cours des opinions. Je change de teinte au gré des besoins de la clientèle. Je suis cordonnier. Le soir, pour me libérer des caprices des vieux adolescents qui font tinter la sonnette de ma boutique, j'écris. La vie, la mort, l'envie, l'argent. À travers ces vers, je cherche un sens, je cherche ce qu'on ne m'a pas donné : une identité.

Quand j'étais petit, mes professeurs me disaient que les livres contenaient toutes les réponses. Alors j'ai beaucoup lu. J'y ai découvert mes héros : Cyrano et Don Quichotte. J'ai compris que certains personnages étaient entiers, mais le mien tarde toujours à devenir.

L'idée que les auteurs de telles personnalités puissent illuminer ma quête de moi-même me pousse à assister à des rencontres littéraires où s'exhibent différents formats d'auteurs. Il y en a des grands et des petits. Curieusement, tous se croient illustres. Le plus frappant de ces échanges est qu'ils tournent à vide puisque chacun n'a d'intérêt que pour lui-même, tout captif qu'il soit. Et encore, certains sont si visionnaires qu'ils ne livrent que l'idée qu'ils ont d'eux-mêmes, c'est-à-dire des créateurs, Dieu. Remarquez que c'est déjà bien d'avoir une idée de qui l'on est, même si elle est fausse. À regret, je constate la seule consolation que m'ont apportée ces rassemblements. Elle réside dans la découverte de personnalités qui s'ignorent, à croire qu'elles ne sont personne. Je ne suis donc pas seul. C'est un contraste assez frappant de reconnaître, à travers tous ces vantards, quelques gens silencieux des plus ruminants.

En fait, ces individus, dont la discrétion de la mine trompe souvent sur la richesse de leur verve, se démarquent timidement mais radicalement de la masse opulente des sombres illuminés. Étant assez discret de nature, j'attire ceux que la politique néglige, oublie, immerge pour les soustraire à sa vue; ceux-là même qui ne sont ni à droite ni à gauche, mais au cœur.

Un jour, après une de ces soirées bidon truffées de vaniteux, un vieux réflexe s'articule et éructe de ma bouche.

— Enfin, une bonne bière !

Je me lève alors de ma chaise de la Bibliothèque Nationale du Québec, un peu gêné devant les quelques regards réprobateurs, et me dirige vers la sortie. Plusieurs auditeurs semblent vouloir quitter la salle aussi promptement que moi puisque un bouchon engorge la porte. On dirait un refoulement d'égout. Rien ne m'énerve plus que d'attendre pour apaiser un besoin pressant. D'autant plus que j'entends *perler* deux femmes juste devant moi. Elles jouent aux grandes dames. Elles pensent sans doute que les gens instruits qui s'écoutent sont tous Européens puisqu'elles imitent un accent d'outre-mer que je reconnais. Seulement, le leur, leur accent profondément québécois les trahit. On ne peut renier ses origines.

Je sens l'air frais diluer le parfum capiteux qui coule sous toutes les aisselles entassées dans le portique de la bibliothèque. L'humanité émane davantage du corps que de l'esprit. Je m'arrête sur le trottoir de la rue Saint-Denis, reluque les enseignes annonçant les bars. Le plus près est à quelques pas. Il fera l'affaire.

Cet endroit ressemble à tous les bistros qui jalonnent cette rue. Souriant, je prends une place libre au comptoir, juste devant la barmaid. Celle que les clients interpellent Ruth est une fille d'au plus vingt-cinq ans. Elle est fière de la croupe

que lui offre sa jeunesse. Une courte jupe très serrée ne laisse planer aucun doute à ce sujet. D'autant plus que je ne suis pas vraiment devant elle, mais derrière. Elle est accroupie face au réfrigérateur à bière. Elle se relève, me sourit de toute sa poitrine et prend ma commande lascivement.

— Pour votre plaisir ?

J'hésite... je ne peux pas commander une bière qui a trop de personnalité... heu... Molson, la bière des vrais ? mais non... je n'en suis pas un... du moins pas encore... Je regarde sur les tables des clients ordinaires et balbutie finalement :

— Une Black Label s'il vous plaît. Étiquette noire, ça me va !

La revoilà penchée. Un relent d'éducation bourgeoise réprime mon voyeurisme instinctif et me pousse à détourner le regard. Je constate avec soulagement que tous les hommes assis au bar contemplent la même chose que moi à l'exception d'un seul qui me regarde. Gêné, je plonge aussitôt dans le corsage de la fille et paie ma consommation.

Rien n'est plus lourd à porter que le regard obstiné d'un homme sur un autre homme à pareil moment. Il se passe, dans le domaine des échanges et de leurs regards, des choses bizarres, des micro-phénomènes terriblement subtils. En ce moment, je ne peux m'empêcher de lorgner du côté où est assis cet individu. J'ai beau lutter pour l'ignorer, son magnétisme me captive. Il me tient sans cesse du bout des yeux. De si courte durée qu'aient été les contacts visuels, cela a suffi pour que le

type décèle l'intérêt, aussi ténu soit-il, que je lui porte. En fait, j'ai plutôt l'impression que c'est lui qui s'intéresse à moi. L'aurais-je envisagé quelques fractions de seconde de trop? Va-t-il me lancer quelque chose du genre : «Tu veux ma photo?» ou encore «Je suis le prophète Voul et tu m'as reconnu !». Non, non, c'est ridicule. C'est sans doute le petit ami jaloux de la serveuse. Merde, cette dernière pensée a précisément accompagné mon regard sur le corsage de la fille. Le type me regarde toujours. Il se lève puis m'écarte enfin de son panorama. Mon soulagement, éphémère, s'estompe déjà, puisque, après avoir jeté un coup d'œil autour de lui, par-dessus les têtes qu'il surplombe, il avance vers moi. Celui qui était assis à ma droite, un petit homme cravaté rouge, a préféré s'éloigner à une table. Ce gaillard de cent dix kilos n'est pas très rassurant. La repousse de ses cheveux rasés dissimule à peine une cicatrice. Vestiges d'acné juvénile, ses joues s'apparentent à un gruyère tandis que son menton s'apparente à un camembert fondant. Un sourire arrondit son visage et exhibe quelques dents dispersées. Un crâne gravé sur un avant-bras lui ressemble tant ses yeux sont cernés. J'y lis : «La mort avant le déshonneur». Mes inquiétudes se dissipent de nouveau lorsqu'il s'excuse pour prendre la place qui vient de se libérer. Il me sourit encore et me dit d'une voix empathique :

— Tu ne viens pas souvent ici ou je me trompe ?

— Euh, non pas souvent.

Je termine ma bouteille de bière d'une rasade et en commande une autre. Mon interlocuteur imite mon initiative. Il insiste pour payer ma consommation.

— C'est moi qui régale ! annonce-t-il une main sur mon épaule.

Sa gaieté et sa bonhomie semblent feintes. Mes appréhensions persistent si bien que je n'ose refuser .

Malgré toutes les journées passées à travailler sur des peaux mortes, j'ai appris que celles qui animent la leur devant le comptoir de ma boutique aiment bien imiter les autres. Peut-être aurais-je avantage à en faire autant ? Je paie à mon tour la prochaine consommation.

L'alcool possède la propriété de rapprocher les solitudes, de nourrir, ne serait-ce que de façon factice, une amitié nouvelle. À l'encontre des préjugés, les alcooliques ne sont nullement obligés de faire les compromis démocratiques de la conversation. Le point de vue est engagé, les faux-fuyants abolis. Combien de gens soumis en silence durant une longue journée se risquent à émettre leurs opinions à l'abri du bar ? Ici, les contrariétés quotidiennes sortent du mutisme où les convenances sociales les bâillonnent.

— Je te regarde depuis tantôt, dit le type louche que la serveuse a appelé Mégot. C'est chez toi que la brigade de l'ordre a perquisitionné l'autre fois ?

Surpris par sa question, je le regarde, j'hésite.

— Peut-être, je n'y étais pas. Pourquoi ?

— Les journalistes disent que tu diriges un parti clandestin et que tu projettes de renverser le gouvernement.

Je m'esclaffe.

— C'est vrai, sauf que je suis seul, on est toujours seul dans la vie. À parler franchement, je n'ai écrit que deux articles dans la rubrique «opinion» d'un quotidien.

— Alors pourquoi une fouille et les manchettes ?

— Il faut croire qu'il y en a qui ont peur de mes idées. En fait, tout le monde a peur des idées... les politiciens comme les citoyens... les uns craignent de perdre l'emprise qu'ils maintiennent sur le dos des autres, et les autres jugent plus important l'illusoire confort de leurs biens matériels que le risque d'endosser de justes valeurs comme l'équité et la justice.

Suspendu au-dessus des fioles à cocktails, muet, le téléviseur du bar projette la seule préoccupation des politiciens : l'image. De toute façon, le contenu des chansons qui enterrent, pour l'heure, les balivernes, propage plus d'idéaux que tous leurs discours réunis. Cela n'empêche pas deux autres clients plantés derrière nous de s'obstiner sur le reportage qu'ils n'ont pas entendu.

— La liberté de presse ? c'est le plus grand canular des amis du pouvoir. Les plus bavards sont toujours les plus hypocrites.

— Pas surprenant que les politiciens aient des grandes gueules ! dit Mégot.

La fille du bar en profite pour me préciser que ses amis ont baptisé Mégot ainsi à cause des crevasses qui parsèment ses joues. La couleur de sa barbe négligée ajoute une teinte de cendrier.

Moi, je demeure silencieux.

— Bien oui ! rajoute Mégot d'une voix confiante. Prends les criminels. Ils ne parlent pas aux journalistes. Pas étonnant que leurs organisations prospèrent. Le silence, c'est la première règle du succès. Considérons le crime organisé comme une entreprise et vice-versa et comparons le succès de ce qu'ils entreprennent avec les projets des politiciens. Les uns réussissent alors que les autres disparaissent. Pour qu'un projet soit prospère, il faut en dire le moins possible. Regarde les banques ! Elles se contentent d'indiquer «frais d'administration» pour dépouiller les pauvres gens du peu qu'ils ont. C'est rendu qu'on est obligé de payer pour utiliser notre propre argent ! C'est normal que leurs profits soient astronomiques ! Encore la semaine dernière on a retourné un de mes chèques qui devait couvrir un paiement . «Insuffisance de fonds» disait mon institution financière. Pourtant, j'avais pris soin de déposer l'argent nécessaire pour couvrir cette dépense. Après vérification à mon livret où sont consignées les opérations, j'ai constaté que l'insuffisance de fonds en question était due aux fameux «frais d'administration» qui ont débité mon compte de sept dollars. Alors comme il manquait deux piastres pour couvrir le chèque, les banquiers l'ont retourné. C'est automatique! En plus, ils m'ont chargé seize dollars

supplémentaires, sans compter le dédommagement que le commerçant exigeait de son côté.

— Ils sont pas mal écœurants ! dit l'un des deux hommes qui s'étaient rapprochés après le commentaire de Mégot. La révolte creuse ses traits. Tous des requins, des charognards ! Tu parlais des journalistes. Ils tremblent devant ces bandits. Ils ont peur de ne plus vendre de journaux. Eux aussi préfèrent frapper sur le petit citoyen, le prenant en défaut pour sa vie sexuelle trop active aux yeux de ces faux-jetons, effectuant des rafles dans les clubs échangistes, sur les plages libres, ou encore parce qu'il a eu un petit accrochage avec sa voiture alors qu'il avait un peu bu. Les petits crimes sans conséquence font la une des journaux, les peines sont de plus en plus sévères, alors que les fraudes organisées sont passées sous silence.

— Les politiciens sont pas mieux ! dit l'autre, la bouche molle, désabusé. Ils votent des lois qui légalisent leur taxage alors qu'ils l'interdisent dans les cours d'école.

— C'est rien ça ! dit un autre quidam en mal de compagnie. Ils coupent les services à la population alors qu'ils se votent des augmentations de salaires. Ils envoient les travailleurs au chômage pour de la rentabilité politique ! J'ai reçu mon chèque de bien-être social une semaine plus tôt. Le gouvernement du Québec voulait qu'on aille boire ça pour la Saint-Jean-Baptiste. Comme ça, il y a plus de monde à leur fête nationale qu'à celle du fédéral. Peu importe qu'on soit ensuite cinq semaines sans argent; ils font de la politique sur le dos du pauvre monde !

Je demeure toujours silencieux. Pourtant je me dis qu'il faut faire quelque chose depuis quelques instants déjà que je me contente d'encaisser ces propos.

— Qu'est-ce que tu en penses ? s'enquiert Mégot en se tournant vers moi.

— Je pense qu'on devrait s'en aller d'ici.

Il se lève, m'indique de le suivre d'un signe de tête. Je jette alors un regard vers la sortie, mais je ne vois d'abord que de la lumière, puis des ombres qui se bousculent. En remplacement des discrets faisceaux colorés, la pièce s'illumine, exhibant la nudité du plafond, avec ses fils électriques et ses conduits d'airs écaillés. Tous, tant les clients que la serveuse Ruth, dont l'éclairage de la salle n'altère en rien la beauté, reculent. C'est un sursaut qui s'empare de nous et brusque les consciences. En un rien de temps, je suis entouré par des agents de l'ordre. Le sol est parsemé de sachets hétéroclites. C'est probablement de la drogue. Soudain, je sens une pression au poignet. Elle se loge derrière moi, dans mon bras, comme une décharge électrique et cette douleur à l'épaule projette mon visage vers le sol.

— J'ai rien fait, dis-je à voix basse, sans offrir de résistance.

— Et ça! tranche un policier bien en muscle, c'est quoi ça ! prononce-t-il en jetant sur moi un sachet en contenant des plus petits, un peu comme si « Glad » se lançait dans la fabrication de poupées russes.

Collé au plancher, seuls des souliers et des bottes s'offrent à ma vue. À travers ces pas, je crois reconnaître les pieds de Ruth, chaussés trop légèrement pour la saison. Ils disparaissent vers la sortie.

La joue maintenue à la froide surface qui porte normalement le pas, je m'interroge. À quoi ça rime tout cela ? À ce que je sache, la clientèle de ce soir était d'un âge on ne peut plus légal. Les plus jeunes devaient avoir vingt ans. Pour la drogue... peut-être, mais pas tous, pas tous les clients... alors pourquoi les embarquer ? Et moi... et moi... qu'ai-je donc fait ? C'est déjà la troisième fois qu'une rafle est effectuée ce mois-ci. Comment être malchanceux à ce point ? Et la violence de celle-ci... de plus en plus...

La douleur ravivée de mon épaule interrompt ma réflexion. Ils ne l'ont jamais lâchée; après s'en être servi pour me coucher, voilà qu'ils l'exploitent pour me lever. Cette fois, une résistance se fait sentir, c'est mon poids. Décidément, ça fait mal.

Dehors, j'ai juste le temps d'apercevoir la camionnette dans laquelle on m'enfoncé, puis l'obscurité.

II

Sous le lustre de la salle du conseil des Ministres, deux hommes discutent. Autour d'eux, le riche mobilier de salon d'allure victorienne s'embrouille peu à peu de l'activité de cigares cubains.

— Il faut recycler ces porcs vous dis-je ! bredouille le représentant de l'autorité juridictionnelle, faisant rouler un escargot sur sa langue.

Le conseiller principal observe ce petit homme gros. Il arpente la pièce d'une manière régulière, posée. Arrivé vis-à-vis de son interlocuteur, il prévient :

— Mais il y a encore des gens qui croient en la Charte.

— Quelle charte nom de Dieu ! reprend le Ministre de la justice, laissant échapper de sa bouche le gastéropode avec lequel il jouait.

— Celle des droits et libertés de la personne, Monsieur le Ministre.

— Un vestige du XVIII^e siècle ! sa place est au musée, avec toutes les vieilleries dont on ignore l'usage ! De toute manière, qui s'opposerait à ce qu'un criminel rachète son crime hum ! qui ?

— Vous savez, hier un homme a été cueilli dans une rafle nocturne. Un certain Ferne, François Ferne. C'est un défenseur des droits de l'homme.

— Et alors ? dit le supérieur en se servant sans retenue dans les hors-d'œuvre qui traînent sur la table.

— Il sera jugé et condamné.

— Bien fait ! puis sans arrêter de mastiquer : quel est son crime ?

— Il est cordonnier.

— Les droits de l'homme ! vous voyez où ça mène ! C'est une pure fabrication de l'esprit, un rêve artificiel ! à force de humer des solvants, il aura fini par y croire. Voilà tout. Ce n'est pas mon affaire. Il faut recycler ces porcs vous dis-je !

— Je me suis laissé dire que la police fabrique des preuves.

— Il faut être de son époque mon ami. Voyez-vous, lorsque l'État tenait compte de l'avis des citoyens, le pays était pauvre, le chômage une plaie et tout le tralala. Avec la vigueur de la réforme judiciaire, les pauvres débarrassent le plancher. Ils sont plus utiles en prison. Vous savez ce qu'on en fait ?

— Oui, et je suis toujours en faveur qu'un individu redresse le tort qu'il a causé en donnant aux honnêtes citoyens, mais les innocents qui écopent ?

— Ils servent leur pays. Dites-moi à quoi cela peut-il servir de mourir pauvre et libre ? Nous devons utiliser les ressources à notre disposition pour permettre l'accomplissement de notre classe. Il faut vivre, et en santé avec ça !

III

Je suis longtemps resté seul dans une salle dont la somptueuse vitrine s'ouvrait sur un jardin luxuriant. J'y distingue des fougères, des coquelicots, des tulipes. Un petit marais dort tranquille au milieu de la vivace végétation. Tant de couleurs s'offrent à ma vue. Je ne résiste pas et j'avance vers le mur de verre, cherchant à me griser de parfums inaccessibles, emprisonnés. Seule ma mémoire conduit ces bouquets à mon nez. Je laisse la lumière m'aveugler pour m'imprégner de la réalité.

Je ne sais trop pourquoi, la présence de la serveuse se manifeste. Sa fragrance submerge ma condition et je la vois. Je sais bien que le temps aura raison de l'espoir qu'elle m'inspire, mais elle vit en moi avec tant de splendeur que mon imagination est dénuée de tout regard critique. Sa transpiration saline encense ma langue, son sexe m'embaume de félicité, son haleine colore l'oreiller, elle ne pue pas des pieds. J'ai beau raisonner, rien n'y fait ! Elle est toujours appétissante. J'ai l'impression que seule la vie commune peut me libérer de cette vision, rendre au rêve les propriétés animales. J'entrevois la généreuse illusion de nos corps qui donnent. Oui, au fond, j'aimerais croire encore, comme au temps de l'enfance, au couronnement de l'amour. Mais cette étape, toujours atténuée par les jours, si elle nous approche de soi, elle nourrit aussi la solitude, nous éloigne de l'autre qu'on croyait en nous. Les

moments de bonheur qui traversent ma vie, toujours, se présentent comme des accidents. Inattendus, rapides, mais tellement douloureux après coup.

Installée de plus en plus confortablement, la pénombre envahit le parterre. Ce voile couvre d'abord le sol, pour ensuite coller à la vitrine devant laquelle je me trouve. Cette absence de lumière extérieure m'apparaît comme le reflet de mon corps dans la vitre. Il coupe toute communion avec le jardin. La barbe longue, les traits tirés par la veille, je ressemble aux citadins, victimes de fouilles, de censure, d'intimidation, d'arrestations, de souffrances non dites, accumulées.

Figé par la nouvelle image que la vitrine me renvoie, mon regard décèle lentement l'image de mon père à travers la mienne. D'épais sourcils qui se rejoignent au centre ont souvent été l'objet de moqueries de la part de camarades. À s'y méprendre, on dirait qu'il n'y a qu'un seul sourcil qui couvre les arcades sourcilières. J'entends encore mes peurs de petit garçon par le rapprochement de cette singularité avec le mauvais œil. Accentuées par les années, des rides se précisent. Une confuse bonté adoucit les contrastes creux de l'unique sourcil, des soucis, la trace indélébile du temps. Nos visages ressemblent à celui qu'il portait un jour où l'enfance n'était que confiance, et que mon père et moi patientions sur le quai, avant que le métro n'arrive. Il y avait des gens de tous côtés, absorbés par l'attente. Émerveillé par les couleurs des vêtements et les ornements éclatants d'un

groupe de marginaux, je les entends bousculer mon père. Ils le tabassent, dansent, les pieds au visage de papa comme des acrobates, frappent de plus en plus fort, sourdement, jusqu'à ce qu'il vomisse le sang, puis le laissent allongé sur l'asphalte rougie. Il haletait, serrait les mâchoires, les côtes dans les mains, les dents sur le béton. Isolé, seul mon cri court sur la plate-forme. Les autres, montent sans broncher dans les wagons puis disparaissent avec les mystérieux saltimbanques. Je me souviens m'être demandé pourquoi avaient-ils choisi de tabasser mon père. Il père ne me paraissait alors pas différent des autres. De taille moyenne, il se fondait dans la foule. Interpellé par ce souvenir, je m'approche de la vitre où son image revit pour la toucher d'une main incertaine.

Le bruit de la porte qu'on meut à l'extrémité de la pièce brouille le fil de ma pensée. Je me retourne, agacé qu'un agent de l'ordre m'apostrophe déjà.

— Ferme ! Asseyez-vous ! articule-t-il en me désignant la chaise droite, faisant dos au jardin.

J'exécute docilement l'ordre, non sans remarquer le laisser-aller de l'uniforme. Déboutonnée, la veste laisse couler un menton.

— Ferme ! reprend-il les chairs secouées par la contrariété, vous êtes ici soupçonné de lèse-majesté, puis tenu responsable de plusieurs voies de fait.

— Moi ? dis-je un peu étouffé par la surprise.

— Taisez-vous ! et contentez-vous de répondre à mes questions.

Un silence s'ensuit, trop long pour l'inculpation, trop court pour la défense. Mais les bavards journaux que l'officier laisse tomber sur le bureau font du bruit. Je distingue le titre de certains articles : «L'insatiable sanguinaire du centre-ville sous les verrous», ou «L'État a raison de ses détracteurs» ou encore «Saboteur social enfin arrêté : promesse d'accalmie dans les rues». Après la dernière nuit sans sommeil, la fatigue a fini par altérer ma concentration et brouille un peu mes idées. Il m'est nécessaire de lire la une des articles pour comprendre que c'est de moi dont il est question. Il n'y a pas à dire, lorsque soi-même on définit mal son rôle social, quelqu'un finit par s'en charger. Que le désordre qu'on m'impute soit justifié ou non, je suis maintenant quelqu'un, je suis maintenant responsable.

Cet entretien m'apprend qu'un dément, résident d'un foyer de vieillards, a fui les soins que lui prodiguait le gouvernement pour échouer dans la rue, battu à mort. Je n'ai su que plus tard qu'il s'agissait d'un ancien chef syndical. Indigné par la douche hebdomadaire, par la médication utilisée à outrance, par le tarif exorbitant exigé comme taxation indirecte par le personnel qui, à défaut de percevoir de l'argent, ne distribuait pas les repas. Il consignait toutes irrégularités pour ensuite faire parvenir son compte rendu au journal *Le Curateur*. Dans les faits, ce journal n'existait pas, il servait à démasquer les agitateurs de la société pour ensuite les en extirper. Aussi, cet homme avait-il été assassiné par l'État.

Je suis perdu dans ces pensées lorsque soudainement l'officier se lève et boutonne son habit.

— Refus d'obtempérer ! beugle-t-il en ouvrant la porte par laquelle il était entré.

Muet face à cette singulière interprétation de notre entretien, je comprends qu'il est inutile de clamer mon innocence puisque la justice semble, sur moi, jeter son dévolu. Bien que sachant depuis longtemps qu'il faut toujours que quelqu'un paie pour toute irrégularité que ce soit, une voix chuchote et vibre jusque dans mes yeux.

— Pourquoi moi, bon Dieu, pourquoi moi ...

Accablé par ces événements sur lesquels je n'ai aucune emprise, je me laisse mener de nouveau par les agents de l'ordre jusqu'à une cellule où j'attends, confus.

IV

Le lendemain matin, quelques dignitaires déjeunent dans les bureaux situés au-dessus du Palais de justice. Le Ministre en titre, repu, siège au bout d'une table en noyer sur laquelle repose l'excédent de nourriture composée de quiches, de lardons, de caviar. Le saumon fumé commence d'ailleurs déjà à sentir. À ses côtés, le trésorier des finances de l'État sort de la somnolence où le champagne du matin conduit les excessifs. Il gratte ses aisselles déjà humides et dit :

— Tous ces procès qui durent plus d'une journée nuisent au rendement de nos finances. Dites-moi, cher Ministre, y a-t-il moyen de couper court à cette mascarade qui amuse le peuple ?

— Vous connaissez l'utilité de ces procès nom de Dieu ! Si ce n'était que de moi, je me servais à même cette populace ignare sans autre forme de justification. Le trésorier passe la main à quelques reprises sur sa tête à demi-chauve, lisse les cheveux qu'il lui reste avec l'eau d'un verre entamé pendant qu'on lui verse une tasse de colombien.

— Ouvrez les fenêtres ! dit-il, on crève ici !

— Vous voulez qu'on supprime les procès ? s'enquiert le conseiller principal de l'État. Sauf votre respect, je ne crois pas que ce serait très sage. Souvenez-vous pourquoi nous maintenons cette tradition.

— Oui, bien sûr, il faut laisser croire à l'impartialité de la justice rendue.
Mais cela coûte trop cher.

Pendant ce temps, le Ministre de la justice, après avoir ouvert une fenêtre, s'exclame, en observant le début d'un attroupement se formant à l'extérieur, sous ses pieds, devant l'allée du palais:

— Quand je confonds tous ces paquets d'organes à cause de ma faible vue, je rage ! Hommes et femmes, c'est un crime de les laisser inutilisés ! Qu'ils servent au moins les dirigeants ! Si ma vision était bonne, je me servais moi-même !

— Nous avons déjà étudié les coûts relatifs à la conservation des...

Le Ministre de la justice lui coupe la parole :

— Taisez-vous ! Parfois je me demande si ça n'irait pas mieux sans votre présence ! La technologie en est au cerveau humain ! Bientôt toute trace de disparition aura disparu !

— Nous conservons déjà les restes qui peuvent être encore utilisés, et cela sans les coûts de réfrigération, ajoute prudemment le conseiller.

— Bon, bon, bon... dit le trésorier. Cessez de vous disputer comme des enfants. Considérant que le marché fluctue, il faut jouer de prudence si on veut éviter les soupçons de l'Europe et des pays arabes. Rien n'est aussi instable que les hommes, surtout leur santé. L'ajustement souhaité en est un de célérité dans le

déroulement des procès. Il faut que les procès demeurent, mais on doit les écourter, Une seule journée devrait suffire à condamner un homme !

— Nous rentabilisons le produit, dit le conseiller, bravo! mais ne perdons pas de vue la discrétion. Il existe toujours des risques politiques.

— Les risques politiques on s'en fout ! réplique le Ministre de la justice, seuls l'argent et ma vision comptent en cette vie. Oui ! une journée est nettement suffisante pour expédier ces trous du cul à la prison de transformation ! Qu'ils servent bon Dieu ! qu'ils servent ! Je m'en occupe immédiatement. Qui est l'accusé ce matin ?

Après un échange du regard, le conseiller fouille dans son porte-documents, sort une chemise et confirme :

— Il s'agit du procès de François Ferne. C'en est à la troisième instance.

— Qu'on fasse monter le juge, les avocats, les jurés ! Je les veux tous ! tout de suite ! On n'ajournera pas ce procès aujourd'hui, ou je fais un malheur !

V

À la manière des vautours, toujours charognarde, la foule prend place afin de savourer les restes d'un procès. Elle regorge dans le large corridor qui abrite la liberté. «Voilà le fourgon! il arrive!» clame une voix jaillie de l'extérieur. Les cœurs se soulèvent avec l'harmonie d'un orchestre et tous se précipitent vers la porte de devant. Dehors, les regards cherchent le coupable. À gauche, à droite, les gens courent, cherchent, se bousculent. Soudain, un son aigu perce l'enthousiasme : «Enfin ! le voilà !» De nombreuses voitures avancent solennellement, servant d'escorte.

Devant l'allée du palais de justice, des dizaines de policiers sortent des véhicules. L'un d'eux gesticule et vocifère des mots inintelligibles. Soumis, les moins gradés se groupent autour de la porte arrière du fourgon. Elle s'ouvre. La cohue se rue à la suite des policiers. Les premiers curieux du groupe sont poussés sous les matraques qui martèlent les crânes. Le peuple recule alors que l'accusé s'offre à leur vue. Entouré des hommes chargés de sa sécurité, le prévenu y fonde, noyé d'uniformes.

Le cortège s'active à tenir les curieux en respect. Le peloton gravit les marches attenantes au palais puis pénètre dans l'antre de la justice. Le piaillagement

des privilégiés qui occupent l'enceinte cesse aussitôt que la porte se referme derrière un chœur d'innocentes clameurs. Chacun se délecte de la démarche hésitante de la vedette du jour qui aboutit au banc du criminel. Une porte s'ouvre devant la salle. Le juge entre, les spectateurs se lèvent puis se rassotent.

Le magistrat ouvre l'audience en s'adressant aux avocats de chacune des parties :

— Messieurs, je n'ai pas l'intention d'ajourner cette cause une seule fois de plus. Si vous désirez interroger un nouveau témoin qui influencerait le déroulement du procès, c'était à vous de le prévoir ! La justice est une affaire sérieuse et expéditive ! Je vous prie de procéder maintenant afin que nous puissions rendre hommage à la moralité institutionnelle.

Monsieur le Juge montre le procureur du menton. Le représentant de la Couronne se lève, puis marche devant les jurés. Un à un, il les pénètre du regard puis entame sa plaidoirie :

— Membres du jury, je tiens à vous remémorer les faits par lesquels François Ferne fut accusé en conspirant contre l'État. Le prévenu fut pisté par nos agents à cause de ses activités politiques clandestines, puis arrêté par la police secrète le six mars de la présente année. Durant ce temps, une habile perquisition révélait le bien-fondé de la filature. Des pamphlets! Oui ! Des pamphlets par dizaines ! Sur papier! Sur

disquettes ! Encore des pamphlets ! Des pamphlets dont l'unique objectif est de soulever le peuple. Cet homme est dangereux. Il menace l'ordre établi. Ne pouvant tolérer une atteinte aussi mordante à la rectitude de notre État, je réclame la réclusion perpétuelle.

Les doigts du magistrat tapotent le bureau. Il ordonne enfin au défendeur de conclure cette affaire en secouant les joues, puis la main.

— Je n'ajouterai rien si ce n'est que de témoigner au jury la confiance qui m'habite face à la conclusion de ce procès, dit-il sans lever les yeux.

Les justiciers échangent un regard, se lèvent et s'isolent dans la pièce prévue pour délibérer.

Impassible, l'audience fixe le prévenu, cherchant à déceler une quelconque inquiétude qui le trahirait. Rien. Calme, si calme. La suspicion transpire des regards! Lui, se tenant bien droit derrière la barre des accusés, contemple les sièges désertés du jury. Ce procès n'aura duré que quelques jours, ce qui semble déjà l'éternité, la perpétuité.

Enfin, l'attente est vaincue. Le juge apparaît dans sa robe de charbon, suivi des douze élus qui rendront leur jugement. De son poids, l'atmosphère épuise l'air du palais de justice. Le prisonnier s'essouffle, comme un chien dont la chaîne est trop

courte pour atteindre la mare qu'il voit. Son oeil s'affole et court de la salle au juge, du juge au jury, du jury à la salle, de la salle au jury, du juge à la salle. Le premier juré se lève, se dirige d'un pas ferme vers le juge, jette un fugitif regard à Ferne, puis donne le verdict au juge.

À la manière d'un crescendo musical, les cœurs battent la cadence avant l'irruption du marteau de bois qui blesse l'instant de sa promptitude. Le juge retire ses lunettes et commence d'une voix sombre:

— L'Amérique n'a de grandeur que par le bras vigoureux de sa justice. C'est donc en toute liberté de conscience et l'âme en paix que nous, membres du barreau de la nouvelle Amérique du district de Québec, condamnons François Ferne à purger une peine d'emprisonnement pour avoir conspiré contre l'État. La nouvelle coutume instaurée par le régime absolu laisse la durée de sa peine à la discrétion du personnel du pénitencier, qui seul, bénéficie de la compétence d'évaluer ce rebelle, qui espérons-le, pourra racheter son crime.

Force, sévices, destruction, isolement, peine, condamnation, prison, rachat, crime... À travers cette salle d'audience publique, la sentence résonne avec l'intensité du précipice qu'elle ouvre. Comme si chaque colonne de l'édifice se relançait les mots, afin que l'écho circule tel le sang sur la place publique ; le miroir d'un être sacrifié pour le salut général. Toutes les perfides convictions consignées

dans les manuels d'histoire et de littérature s'effondrent. Maintenant la liberté, c'est la soumission à la majorité.

Quelques perles de sueur luisent sur le front du fautif, déjà transformé en victime. Deux policiers l'encadrent. L'un d'eux menotte ses mains. Ils quittent ce tribunal, tirant sur lui comme on tire sur un animal apeuré. Secoué, il trébuche à la dernière des trois marches qui ornent le rempart sur lequel on l'avait juché depuis le début du procès.

Dehors, s'ouvre un soleil séché par le vent printanier de l'est. À l'extérieur, la foule mugit des insanités. Ignorant si ces paroles lui sont destinées ou si elles manifestent le mécontentement d'un peuple limogé, le condamné inspire profondément. L'espace temporel se meurt.

Quelques photos lui font tourner la tête qu'il entre dans la porte ouverte du fourgon. L'humidité présente à l'intérieur lui glace le dos, comme lorsqu'une fièvre quitte un corps malade. La lumière s'abandonne par un grincement de fer glissant sur lui-même puis expire sous un choc de gong. Noyé dans le ventre de l'obscurité, il entend la douleur du monde extérieur sans comprendre. Ces parois qui le bercent l'isolent maintenant des tourments d'une vie. À travers les cahots de la route, le chaos que il tentait de mettre au monde refait surface.

VI

Après les secousses provoquées par le vrombissement du moteur, le fourgon se met en route. De la porte arrière, la seule munie d'une fenêtre, j'observe les gens s'éloigner, inertes. Nombreux, ils sont plantés devant le Palais de Justice, au milieu du parterre. Se taillant une place à côté des journalistes avides de sensations, mon ami Mégot me salue de la main. À ma grande surprise, je reconnais Ruth, tout près. Son visage crispé par la séparation, ses yeux fondus devant elle, la pauvre ne remue que des épaules. Puis, soudain accentué, le mouvement de la camionnette trouble la scène.

La foule s'agite maintenant comme des fourmis. Je m'assois sur le banc de bois. bercé par la pénombre, une même image martèle mes pensées. Ce sont des réfugiés entassés dans la cale d'un navire. Les privilégiés regardent derrière eux, par les hublots. Les flots engloutissent le continent de leurs misères. D'autres scrutent l'horizon, savourant déjà le mirage qui les attend. Aucun d'entre eux ne se préoccupe du rafiote tordu, menacé par la force sauvage de la mer. Même la soif les laisse indifférents, tellement leur cœur est nourri. Mais voilà qu'une lame perce, et leur plan chavire tandis qu'un vertige me lance contre la paroi avant de ma cellule de voyage. Le camion vient d'arrêter. La tête étourdie par le choc de l'arrêt, j'atteins

tout de même rapidement la portière. Dehors, il ne reste que du sable stérile, déchiré par le sillon du véhicule à bord duquel je prends place.

À l'extérieur, aucun indice ne me permet de m'orienter. Je ressens alors le dur isolement de ma situation. Même les mirages désertent ce lieu. La tête appuyée contre la vitre épaisse de ma solitude, de la porte arrière j'observe de petits cailloux rouler derrière nous, devant moi. Ce mouvement se termine par une enceinte fortement clôturée. Un immense grillage orné de quatre réseaux de barbelés se referme à la suite de notre arrivée. Des soldats se mettent à la poursuite du fourgon dans cette poussière naissante, le temps qu'il s'immobilise. Ils sont une douzaine, tous armés d'un uniforme et de fusils automatiques.

La secousse provoquée par le dernier arrêt du camion dans lequel je suis m'éloigne du spectacle et m'aspire violemment sur le plancher. Des voix provenant de l'extérieur ravivent ma curiosité. Elles chassent de ma pensée les ecchymoses causées par ma chute. Un cliquetis métallique s'insère dans la serrure de la porte. Elle grince. Un vent de chaude lumière pénètre dans mon compartiment. Je ne m'étais pas aperçu que l'air ambiant s'était alourdi pendant le voyage, mais ce souffle qui m'enlace réjouit mon corps. Un peu aveuglé par ce vif éclat, je distingue néanmoins les gestes des soldats qui nous ont rattrapés. J'obéis et descends de cet isoloir.

Mes jambes ont à peine le temps de se dégourdir que je suis inséré au centre d'un cortège. La procession nous dirige vers ce qui me semble être un «shaff» de mine. Étonné, je ne décèle aucune autre bâtisse dans l'enceinte.

Arrivé devant la porte de cette tour, le plus coloré des militaires secoue des clefs. Il en enfonce une dans l'unique orifice du mur. Un petit hublot s'ouvre et offre l'accès à un clavier numérique. Ses doigts gignent là-dessus quelque temps et libèrent l'entrée de la fosse où deux gardes m'accompagnent. À quatre pas devant moi s'élève un monte-charge sur lequel nous prenons place, moi au centre, et les deux pithécantropes de chaque côté.

Pendant la descente, je suis envahi par une sensation de liberté. Sur mes joues, je sens une brise froide s'infiltrer entre les parois de l'ascenseur. Puis la vue de mes gardiens me ramène à la réalité de ma condition.

Avant mon incarcération, je n'avais jamais remarqué à quel point la condition de détenu est misérable. Je revois ces adolescents flâner devant la porte de la salle de billard du quartier où j'habitais. Ils narguent les passants, se donnent des allures de brutes par leurs tatouages et leurs vêtements malpropres. Pauvres enfants ! Ils ignorent tout du prix qu'ils paieront peut-être pour ces injures.

Mon calvaire ne fait que commencer et, déjà, mes pensées reposent sur ce geste, sur cette intention, sur ce rêve qui me vaut l'incarcération, le rachat d'un crime comme disait le juge. La belle affaire de vouloir libérer les hommes du pouvoir qu'une minorité exerce sur eux ! Me considérant trop bavard, on a fait de moi un homme dangereux. Je menace l'organisation du parti ? Ils m'enferment.

VII

Il m'a fallu quelques jours pour me rendre compte à quel point cette prison ne ressemble pas à l'image véhiculée par les médias. À l'exception des gardiens rangés comme des bibelots le long de chaque mur, des caméras rotatives, du son de l'objectif s'ajustant selon le caprice de furtifs surveillants, l'ambiance est à peu près saine.

Depuis mon arrivée ici, depuis mon premier contact avec un autre détenu, j'ai un ami. Les gens l'appellent Bedaine-le-Dur. Je le vois tous les jours et cela en toute liberté, ou presque. Bien sûr, nous ne sommes jamais tout à fait seuls, mais on se rencontre quand bon nous semble. De toute façon, on n'a que faire de l'intimité totale puisque quelques pièces prévues pour la fornication ont été aménagées. Peu importe d'être fouillés de fond en comble avant et après la luxurieuse détente, car des jeunes femmes, dont j'en soupçonne quelques-unes de ne pas être majeures, possèdent une dextérité à rendre jaloux tous les gardiens. En fait, ces derniers sont les plus tendus de la prison. Ils ressemblent à des chevaux. Non à des étalons, mais à des chevaux de trait privés du labour. Alors forcément, ils engraisser. Leur face allonge lorsqu'ils constatent notre béatitude hebdomadaire, surtout que nos femmes ne vieillissent jamais, on les remplace avant. La semaine dernière, j'ai lu à la bibliothèque que les actes violents commis par les prisonniers avaient chuté de

moitié. L'élimination du stress causé par l'incertitude de la conquête ainsi que l'assouvissement des désirs sexuels avec une partenaire en chair et en os sont les deux facteurs garants de la stabilité émotionnelle des hommes. Du coup, plus de bagarres.

C'est fou, mais à part les gardiens, j'ai l'impression que l'on fait attention à nous. J'ai l'impression d'être important, précieux. Chaque fois que j'en ai l'occasion, j'en parle. Tio le Mormon, un type qui joue au basket avec moi, répète toujours :

— C'est pour nous protéger qu'on nous enferme ici.

— Nous protéger de qui ?

— De nous-mêmes, voyons! dit-il avec la certitude d'un enfant qui cherche à se montrer supérieur.

— Peut-être, mais ici, il n'y a pas de soleil. Il n'y a que des artifices.

— Et des artichauts, renchérit Bedaine qui travaille à la cuisine. La gourmandise pousse constamment sa pensée vers le lendemain, avec les nouvelles collations qui lui donnent des bourrelets et des odeurs.

À propos, le parfum du vestiaire du gymnase où on s'exécute évoque celui de l'université où j'ai étudié. On le lave très rarement, car nous sommes tous affectés à des tâches plus rentables pour l'établissement. Ainsi, après les cohues que génèrent parfois les appels, on a instauré la fonction de "modérateur de foule". Comme la justice me considère comme un agitateur de foule, j'en ai hérité. Cela me permet de

racheter ma faute. En tout cas, le rachat risque d'être long car depuis mon internement, je n'ai eu connaissance que d'un seul rassemblement.

Les dirigeants nous avaient réunis dans une grande salle attenante au gymnase. Je devinais les portes d'accès derrière la tribune par où apparaissaient les différents intervenants. De ces allocutions, seule celle tenue par un militaire multicolore a capté mon attention. Le micro accroché à une tige métallique d'environ deux mètres amplifiait sa voix nasillarde. Il pointait son index vers nous comme s'il dirigeait un orchestre. Son intonation, pourtant, restait monocorde. Il nommait quelques détenus. Selon ses dires, ils gagnaient le rachat immédiat de leur crime. Une fois nommés, les élus quittaient la pièce.

Je me souviens avoir été agacé par mon voisin de gauche. Il me mouillait l'oreille de ses postillons. Je lui avais dit que j'étais nouveau et que la scène qui s'offrait à nous me semblait plus importante que notre conversation. Bizarrement, une faible odeur de roquefort se manifestait. Cherchant l'origine de cette sensation, je distinguai une substance douteuse sous les longs ongles de ce type qui respirait bruyamment. L'interrogeant du regard, il me répondit :

— Ah oui ! que veux-tu ? c'est moi le cuistot ! Je travaille aux cuisines. Ils m'ont fait égrener deux kilos de fromage bleu tout à l'heure.

— Et il n'y a pas d'eau pour te laver les mains dans la cuisine ?

— Ben oui, c'est exprès. Et voyant que je ne comprenais pas il ajoute : «c'est ma collation. Je suce mes doigts quand je m'ennuie. Il y a de tout. Aujourd'hui c'est du bleu, demain ce sera peut-être des anchois».

Puis, sans doute ravi de m'avoir parlé, il s'est tu. J'étais content de son silence parce que je m'intéressais davantage à celui qui martelait l'estrade de ses bottes luisantes qu'à ses collations. Pourquoi tricher sur les repas puisque nous sommes suivis par des diététistes ? Le militaire continuait l'appel. Autant j'avais hâte de connaître les noms, autant je souhaitais la fin. C'est très long attendre d'être nommé lorsqu'on ne l'est pas.

L'agitation commençait à germer sous l'effet de la chaleur provoquée par cette promiscuité forcée. À la fin de la sélection, les détenus se sont dispersés dans le calme. C'est dire que je ne travaille pas. Du moins, pas à calmer les gens turbulents.

Des inquiétudes émergent tout de même de ces appels. On nomme des gens, indépendamment de leur méfait et de leur millésime. La plupart du temps, ils disparaissent. Cependant, certains d'entre eux reviennent parmi nous. Toujours fatigués, amorphes, comme si leur présence était partielle. Il leur manque quelque chose... ils sont différents à ce qu'on dit. Mais moi, je suis ici depuis si peu. Je ne les ai pas connus autrement.

VIII

La réalité de mon emprisonnement ne correspond pas du tout à l'impression de misère ressentie à mon arrivée. Encore ce matin je me sens en forme. C'est sans doute une conséquence de la vie régulière que je mène ici. Des repas équilibrés, de l'exercice quotidien, pas de surmenage, pas de boisson. Bref, ma routine satisfait pleinement le docteur Cucerlie. Il m'examine systématiquement chaque mois et ce, depuis le jour où je suis arrivé. En homme consciencieux, il ne se contente jamais d'un examen sommaire. Après l'inspection approfondie de mon corps, toutes nos rencontres se terminent par un test d'urine et une prise de sang. Bien sûr, ce moyen leur permet de vérifier si on consomme des drogues avec les filles qui nous soulagent les fins de semaine, ou encore de s'assurer qu'elles ne contaminent pas la prison par des maladies vénériennes, mais ces analyses sanguines servent surtout à contrôler notre taux de cholestérol comme tout indice qui menacerait notre intégrité physique. En présence d'une quelconque irrégularité, les ajustements sont prescrits à la diète. Je suis bien plus en forme que du temps de ma cordonnerie, j'ai de l'énergie à revendre. Il ne faut pas la gaspiller. Il reste deux heures avant que Bedaine ne remplisse son office de cuisinier. Je fais les étirements recommandés par le toubib avant toute activité physique et je me dirige en courant d'un pas alerte jusque chez mon ami. J'ai une revanche à prendre au tennis!

Nos piaules se ressemblent toutes. Les corridors aussi. Au début, ce labyrinthe me déroutait. Les couloirs compliqués et les voies sans issue allongeaient considérablement la distance à parcourir entre ma chambre et celle de Bedaine. Ma peur des gardiens faisait surgir un Minotaure à chaque croisement. Cela contribuait à maintenir la cadence de ma course. Puis, j'en vins à connaître ces sentiers souterrains aussi bien que Dédale. Du moins, les endroits accessibles. Arrivé à la dernière intersection du parcours, j'aperçois d'abord un bonnet de cuisinier.

— Tiens ! Bedaine-le-Dur !

Malgré mon ton enjoué, le *cook* n'a pas la tête à rire. D'ailleurs, ce chapeau de cuisinier doit assurément dégonfler le type dissimulé en dessous. Cette forme invertébrée ressemble à un condom qui perd sa contenance ... rien de bien réjouissant.

— Avec cette coiffe, on te nommera Bedaine le Mou ! ajoutai-je en riant.

— Ce n'est pas drôle, dit-il. Une méchante journée m'attend. Tu sais, je n'œuvre pas dans une gargote ! En plus, je commence à huit heures au lieu de dix heures à matin. Ça fait que je suis en retard. Puis je ne sais pas quand je vais finir.

— Qu'est-ce qu'il y a de spécial ?

Il se dirige vers l'ascenseur qui conduit aux cuisines, et répond d'un air las :

— Je sais pas trop... une réception, de la grande visite. Le chef m'a parlé de clients.

— Clients ? Clients de quoi ? Il n'y a rien à vendre ici !

— Ils veulent peut-être acheter le concept de la prison.

— Sais-tu que ce serait une bonne chose. Ça doit être rare qu'on traite les détenus aussi bien qu'ici.

J'ai juste le temps d'ajouter :

— Passe me voir chez moi si tu finis avant le couvre-feu.

Bedaine disparaît dans l'ascenseur avec un faible sourire, me saluant avec un signe de la main. Ce contretemps, bien qu'il me désorganise un peu, ne change pas ma décision d'aller faire un peu de sport.

Arrivé au gymnase, rien. Les portes d'accès sont toutes barrées. Je me dirige alors vers les gradins où on accède par le haut. De là, j'y arrive ! et je constate la désertion du lieu. Les filets ? non. Rien. Vide, à l'exception de ce que j'appelle la tribu de molochs solitaires. Ils sont six, assis en cercle. Je m'approche. Seul Flasquette est allongé. Appuyé sur les coudes, il regarde un damier chinois en attendant son tour pour jouer. À mesure que j'avance, les visages se précisent et une molle masse jaune me sourit.

— Salut Frank Ferne, zézaie-t-il.

Malgré son teint inhabituel, je reconnais Tio le Mormon et lui réponds :

— Qu'est-ce qui t'arrive Tio ? Tu as une drôle de tête.

— *Ze* peux pas en parler. C'est trop... pis tu peux pas être ici .

— C'est ben la première fois que tu tiens une parole. Je gage que t'as attrapé l'hépatite B. C'est sûrement pas la boisson qui t'as rendu de cette couleur. Tu aurais dû lâcher les gars aussi, dis-je pour le taquiner.

— T'es-tu v'nu icitte pour écoeurer, toé ? lance Scott en se levant, visiblement contrarié. Maudit *sarpent* d'enfant d'chienne. Tu vois pas qu'i file pas.

Scott n'est pas son vrai nom. On l'appelle ainsi depuis que son nez coule en permanence. Une grosse moustache lui sert à éponger la coulée. Lorsqu'elle est pleine, il la presse du revers de la main.

— Tu es d'humeur visqueuse aujourd'hui ? lui dis-je en reculant devant ses grosses mains toujours mouillées. Je veux savoir ce qui est arrivé à Tio. Je veux savoir ce que vous avez. Pourquoi t'as toujours la morve au nez ? C'est quoi le prob...

Son poing glisse sur ma joue pendant que l'autre patte m'agrippe la gorge. Je me débats et constate qu'il n'est pas aussi terrible que je l'imaginai puisque je me dégage de son emprise sans effort.

— Ton bras de fer rouille Scotty... Scotty ?

Sa tête dans les genoux, je l'entends vomir. Je n'ai pourtant porté aucun coup ! Malgré les relents fétides qui s'échappent à la fois de son nez et de sa bouche, je pose sur lui une main inquiète. Je crains l'infarctus et prononce encore son nom. Puis le sifflement de Tio m'appelle.

— Viens *izi* Ferne, dit-il, en se dirigeant à l'écart du groupe. Il va *z'en* remettre. Le médecin l'a prévenu. Il ne peut plus forcer. Il a beau être gros, sa force s'en va.

— Je suppose que tu lui as cassé le nez après qu'il t'ait arraché les dents ?
La colère m'étrangle. Je me tais. Tio brunit un peu, ouvre la bouche malgré lui. La rage me pousse à l'invectiver

— C'est parce que t'as avalé tes dents que tu es devenu de la même couleur ?

— Tu sauras que mes *dzents* étaient pas *zaunes* ! C'est pour ça qui les *z'ont* prises.

Ses yeux rampent sur le plancher. Sa respiration saccadée secoue ses épaules voûtées. Le silence règne. Il s'agenouille, en proie à une vive anxiété.

Je rage le long des murs. J'avance vers les quatre types. Ils sont si mal fichus qu'aucun d'entre eux n'a bougé. Flasquette me considère gravement en soulevant sa tonne de lipides. Ses mouvements lents me font pitié. Je ralentis mon pas.

— Ça ne sert à rien de s'énerver, Frank, dit-il. Viens par là, on va se parler. Et, me faisant signe d'un doigt, il me mène vers les gradins situés à l'extrémité de la surface de jeu, espérant plus de discrétion.

— Je vas te dire ce qui se passe. Mais garde ça pour toi.

— Tu sais que je suis une tombe. Tu peux avoir confiance en moi.

— Je ne parlerais pas comme ça à ta place. Que tu sois une tombe ou pas, après t'avoir raconté ce que je vas te dire, c'est moi qui vas mourir. J'en ai plus pour longtemps. Parce que... parce que...à moi... ils m'ont enlevé... le rein que j'avais de pas malade. Mais c'était pas assez. Ils m'ont enlevé un grand bout d'intestin... pour... pour soigner du monde !

Les sanglots l'interrompent au moment même où un bruit de pas signale la venue d'une patrouille de gardes. Ils avancent vers nous d'un pas rapide. À leur tête, une geôlière me désigne de sa matraque, m'identifiant comme étant leur homme. Je remarque que je suis également la cible des caméras rotatives fixées au plafond du gymnase. Il y en a quatre. Je me lève, me déplace le long du mur en direction du vestiaire et constate que toutes les caméras me suivent. Je suis l'objectif des objectifs!

Mes idées se bousculent. Mon regard balaie tout, des éclopés aux gardiens. L'escadrille s'entretient avec Scott et Tio. Un instant éprouvée, ma lucidité me guide à nouveau. Comme la proie d'une meute de coyotes, je transpire. La sueur perle sur mon front. Je l'essuie du revers de la main, comme ferait Scott avec sa moustache. Je dissimule ma peur de mon mieux et progresse vers la porte de sortie où la matrone est stationnée. Une seule idée me vient : fuir ? mais pour aller où ? Je suis déjà prisonnier. Je m'immobilise devant la matrone, m'informant de ce qui se passe. Pour

toute réponse, elle fait claquer sa matraque sur mon crâne. Ce choc déconnecte mes genoux, m'étourdit, m'endort.

IX

À mon réveil, je sens un doux contact humain glisser sur mon avant-bras. J'ouvre les yeux mais l'obscurité persiste. À cette caresse qui a ravivé ma conscience succède un irritant frottement. Chaque fois que j'entrouvre les yeux, mes paupières se butent sur ce qui m'apparaît être un pansement. Me serais-je blessé ?

Avec soulagement, je retrouve la chaleur d'une main sur mon bras, puis sur mon visage. La voix fleurie d'une femme accompagne ce réconfort :

— Ne vous agitez pas. Ce n'est rien. À peine quelques jours et les incisions seront cicatrisées. Tout s'est bien déroulé.

— Mais quelles incisions ? Pourquoi tout ceci ? Une forte pression comprime mes globes oculaires quand je me redresse sur ce lit à l'aide des côtés métalliques. Une glaciale sensation agresse mes mains tandis que l'étreinte de la sienne se resserre. Elle parle d'une bagarre qui m'a déchiré le regard. On a dû recoudre mes arcades sourcilières car une sève collante rassemble mes cils.

Je ne me souviens nullement des incidents évoqués malgré les efforts considérables auxquels je soumets ma mémoire. Nulle image ne s'y rattache. Je pose d'autres questions mais pour toute réponse, il n'y a que ma condition de détenu qui émerge des limbes anesthésiques. Je repose la tête sur l'oreiller et les blessures

pleurent sur mes tempes. Cette moiteur presque oubliée redouble ma surprise car je n'éprouve aucun chagrin. Des larmes ? Mon sentiment en est plutôt un de stupeur et je cherche à l'expliquer, ce que fait l'infirmière avant que je n'aie le temps de l'interroger.

— Vous n'êtes pas raisonnable. Vos plaies saignent. J'espère que le chirurgien n'aura pas à reprendre son travail. Il est si occupé.

Puis, considérant sans doute mon silence comme une contrition, elle examine mes yeux restés bâillonnés, même sans compresse. Son ton se raffermi au moment même où un courant d'air tiède manifeste la présence d'une tierce personne.

— Ce n'est rien pour cette fois. Mais tenez-vous tranquille. On vient vous chercher.

— Où m'amène-t-on ?

— Dans l'aile de récupération, répond une voix nasillarde que je n'ai pas le temps d'identifier, on peut encore avoir besoin de toi. T'es pas tout à fait un gars fini.

Par prudence, je décide d'obéir aveuglément aux fermes pressions qui agrippent mes bras pour me faire lever. Je n'ai jamais aimé les incitations musclées. À partir de ce moment, la constante inquiétude qui accompagne les aveugles à travers leurs déplacements ne m'a plus quittée.

Aux aguets, je marche, j'attends. Un déclic se produit, puis, aux timides froissements entendus, je devine un échange de papiers. Ce passeport ouvre toutes les portes. On me lâche alors les bras et, après quelques secondes, un nouveau clic se fait entendre. Tandis que je glisse mes pieds sur le sol pour me déplacer sans trébucher, je sursaute au nouveau déclic qui rompt le silence. Et d'un coup, l'humidité de la nuit épouse mon visage. Au rythme des plaintes qu'écrase une lourde chaleur d'hommes, je sens tout le poids de mon nouveau dortoir. Ne pouvant reculer, j'avance en laissant glisser mes pieds sur le plancher jusqu'à ce que j'entende mon nom.

— François Ferne ! lance un des détenus. Je crois reconnaître cette voix, mais comme je suis toujours sur mes gardes, j'hésite à l'identifier. Il me propose une place où m'allonger.

— Qui es-tu ? un ami ?

Puis, posant ma main sur son bras il me répond :

— Ben voyons Frank ! C'est Bedaine ! Bedaine-le-Dur !

— Que se passe-t-il ? Où sommes-nous ? Raconte-moi.

Sans hésiter, il me relate qu'on lui a promis la liberté une fois terminée la petite fête qui soulignait la réception pour laquelle il travaillait : il s'est réveillé quatre doigts en moins et une grosse cicatrice au ventre. Il avait été tenté par de succulentes pâtisseries qui, curieusement, provenaient d'ailleurs que des cuisines de la prison ; elles devaient regorger de sédatifs. Dans son cas, la douleur se supportait. D'autres

souffraient davantage et plus longtemps. Mais personne ne sait. On ne sait même pas où nous sommes. Emmurés dans cette pièce sans fenêtre, plongés dans l'obscurité deux ou trois fois par jour, à intervalles irréguliers, aucun d'entre nous ne peut plus évaluer le temps. Le seul repère demeure la période de convalescence, ce qui est assez hasardeux.

Après une pause, Bedaine ajoute que chacun de nous a subi une opération chirurgicale avant d'arriver dans cette section. Mes mains fébriles pressent alors fermement ses épaules. Je lui ordonne d'enlever les baumes qui irritent mes paupières. Il s'exécute délicatement, puis, se met à trembler.

— Alors que m'ont-ils fait ? dis-je en raffermissant ma prise sur ses bras.

— Ils... ils sont rouges, entièrement rouges.

X

Le directeur de cette vénérable institution est fier. Il porte d'ailleurs un costume bouffant, témoignage de sa prospérité. On le nomme avec respect Monsieur Laiton. La tête toujours relevée, il gesticule au profit d'un petit homme rabougri. Attentif aux moindres gestes de son interlocuteur par crainte d'être frappé, le sénateur Décemvir roucoule. La prison de Loterév est sa plus grande contribution au Parti. Soignant leur image, ils se font un devoir de la faire visiter aux riches clients en mauvaise santé et en manque d'organes. Une fois vanté l'onéreux bloc opératoire, un vin d'honneur de la Champagne, bien frappé, attend les visiteurs. Les bouchons tonnent comme des salves pendant que les sourires ripaillent. Caviar et écrevisses n'ornent pas longtemps les poulpes bientôt découpés dans leur jus.

Un coup d'oeil de Monsieur Laiton à l'endroit du Sénateur indique à ce dernier de se lever. Seule sa tête surplombe la table. Heureusement doté d'une forte voix, il impose le silence à ses premières paroles.

— Chers amis, vous me voyez très heureux de vous recevoir dans ce complexe qui, bien que modeste, redore l'image d'un peuple qui s'édifie. Il n'y a rien que je ne ferais pas pour ce peuple, pour votre peuple, pour notre peuple, dit-il, en levant sa flûte afin de soulever l'auditoire.

« Chers amis ! je me souviens du temps où je me promenais de par les villes. J'étais soucieux, je me répétais à chaque instant que les gens sont malades, que la situation est intenable, qu'on ne peut plus tolérer pareilles insultes envers la société, envers votre société, envers notre société, dit-il, en levant sa flûte afin de soulever l'auditoire.

« Chers amis, en toute conscience, je ne pouvais endurer que des gens, instruits aux frais de l'État, puissent malmener, par des idées gauchistes et socialistes, ce beau pays, votre merveilleux pays, le meilleur pays au monde, dit-il, en levant sa flûte afin de soulever l'auditoire.

« Chers amis, grâce à moi, grâce à vous, grâce à nous, ce temps est révolu ! Notre bien-être n'a de limites que celles que nous lui imposons nous-mêmes ! C'est pourquoi nous avons créé ce centre d'échanges ! C'est pourquoi nous avons inventé le rachat du crime ! Notre technologie permet enfin de respecter la volonté de Dieu ! Vous savez, la plupart des criminels ne sont pas totalement mauvais. Les Évangiles enseignent : « Si ton œil te scandalise, arrache-le ! Si ta main a péché, coupe-la ! Si ton pied est pour toi une occasion de pécher, coupe-le ! » Borgne, manchot ou estropié, voilà la vertu ! Voilà ce que nous appliquons à la lettre ! Voilà comment ces êtres dont l'esprit est corrompu sont recyclés. Voilà comment les corps servent encore ! Voilà comment de bons esprits aux corps malades héritent d'organes sains ! Voilà ce qui permettra à vos proches d'aspirer à une vie meilleure, saine et longue. Voilà comment les mauvais esprits aspirent au salut ! Les bandits logés à nos frais

dans la luxueuse prison de Lotetév rachètent leurs crimes en permettant à d'honnêtes citoyens de vivre dans un corps sain ! Vive la vie du peuple ! Vive la démocratie ! »
Il lève sa flûte afin de soulever l'auditoire qui acquiesce dans l'euphorie.

Le calme revenu, le Sénateur se tourne du côté de monsieur Laiton, visiblement embarrassé. Il s'approche de lui pour lui parler à l'oreille :

— Mais où se trouve le Ministre de la justice ? ne devait-il pas témoigner de sa greffe de cornée ?

— Je ne sais pas, quelqu'un s'en occupe. En attendant improvisez quelque chose ! Sur l'entrefaite, une information circule : le Ministre de la justice ne viendra pas !

XI

Mourir après, c'est dans l'ordre des choses. Avant, on ne sait pas, on ne peut mourir en toute légitimité. Nos propres yeux sont trompeurs, tout absorbés du regard d'autrui.

J'ignore encore combien de temps je resterai avec cette vision apocalyptique de mes décisions. Je vois des familles s'occuper tendrement de leur descendance. Tant bien que mal, elles s'entraident, acceptent des inégalités sociales, tentent d'exprimer leur mécontentement via des journaux contrôlés par l'État...

Mais je sais que ce nouveau pays dans lequel on transgresse la justice en l'organisant selon le seul principe de l'argent, occultant toute démocratie, ne permettra pas d'atteindre l'illusoire liberté au nom de laquelle on a prélevé les yeux de ce Ferne, avec lesquels je contemple aujourd'hui mon désastre. Maintenant libéré de toute emprise d'un monde matériel; maintenant que l'homme est en voie de transplanter la cervelle humaine d'une masse corporelle à une autre, dominant la biologie, ignorant les vieux principes de l'âme, sans égard pour l'esprit, en toute ignorance; maintenant que je sais que je vis dans un corps aux yeux jadis rongés par la maladie et sauvés par l'argent et le pouvoir; maintenant qu'en substituant ses yeux aux miens, je sais que le temps compte, je sais que la vie est aléatoire. Gare à vous !

PARTIE CRITIQUE :
LE RÉCIT DE LA VIOLENCE SACRIFICIELLE

CHAPITRE PREMIER

SUJETS ET OBJET DE LA VIOLENCE

Depuis quelques décennies, des écoles de pensée comme le formalisme et le structuralisme ont fortement conditionné l'appréciation d'oeuvres littéraires. Contrairement aux disciples de Sainte-Beuve, ces critiques, animés par une farouche volonté de hisser la littérature au rang de science, en sont venus à considérer le texte littéraire comme un objet fini. C'est dire qu'ils occultaient tout le rapport qu'entretient l'oeuvre avec le contexte d'où elle émerge. Or, un texte est généralement lu par quelqu'un et il est forcément lié aux conditions variables de sa production et de sa réception. Fort de l'apport indéniable apporté par les scientifiques de la littérature, René Girard élabore une méthode d'analyse qui considère le texte littéraire comme un moyen d'investigation de toute science de l'homme. Pour Girard, l'oeuvre littéraire n'est pas un pur produit de l'imaginaire ni un objet qui ne renvoie qu'à lui-même, mais elle constitue plutôt un témoin privilégié qui rend compte d'événements réels à travers les siècles. Bien que le texte entretienne toujours une étroite relation avec la période d'où il est issu, Girard limite son champ d'action aux textes caractérisés par le phénomène de la persécution afin de rendre compte de la violence au sein de la société.

Dans son livre *La violence et le sacré*, René Girard s'interroge sur le rôle et l'évolution de la violence au sein de la société depuis l'Antiquité. Faisant quelques parallèles avec la société contemporaine, l'auteur s'intéresse surtout aux grands mythes et à la tragédie grecque. Il attribue à l'augmentation de la violence au sein de la société le nivellement de la hiérarchie sociale et l'effritement des différences de toutes sortes. Plutôt que d'être sublimée par des rituels servant d'exutoires, la violence progresse et se répand à la façon d'une épidémie à chaque fois que les institutions sociales, garantes de stabilité, perdent leur crédibilité et leur pouvoir compensatoire. Les principaux exutoires relevés par Girard sont le sacrifice et le bouc émissaire.

Le premier moyen utilisé par les hommes pour restreindre l'usage de violence au sein d'une groupe est celui du sacrifice. Après une réflexion sur les variations possibles de violence, Girard souligne un constat établi par Anthony Storr à l'effet que la violence varie fort peu d'un individu à l'autre et même d'une culture à l'autre. Il ajoute qu'une fois qu'il est éveillé, le désir de violence est plus difficile à apaiser qu'à déclencher : «La violence inassouvie cherche toujours et finit toujours par trouver une victime de rechange»²⁵. Seuls la vulnérabilité et le fait qu'elle passe à la portée de l'homme imprégné du désir de violence suffisent pour substituer l'objet de ce désir.

²⁵René Girard, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972, p. 11

Quand elle n'est pas satisfaite, la violence continue à s'emmagasiner jusqu'au moment où elle déborde et se répand aux alentours avec les effets les plus désastreux. Le sacrifice cherche à maîtriser et à canaliser dans la «bonne» direction les déplacements et substitutions spontanés qui s'opèrent alors»²⁶.

Aussi, Girard note que «le sacrifice empêche les germes de violence de se développer. Il aide les hommes à tenir la vengeance en respect»²⁷. Le désir de violence apparaît donc intimement lié au phénomène de la vengeance. Une fois institutionnalisée, cette vengeance organisée ne réside que dans les différents systèmes de justice développés à même la société moderne à la différence que, sur le plan social, la vengeance n'étant plus vengée, l'escalade semble écartée. «Le système judiciaire et le sacrifice ont donc en fin de compte la même fonction [...]»²⁸, affirme Girard.

Il constate que l'on s'intéresse davantage à la victime qu'au coupable puisque, en punissant le coupable, on se trouve à donner une satisfaction à la victime, une satisfaction suffisante pour enrayer son désir de vengeance. Cependant un constat s'impose, c'est «qu'il n'y a pas de différence entre le principe de justice et le principe

²⁶ *Ibid.* p. 21.

²⁷ *Ibid.* p. 33.

²⁸ *Ibid.* p. 39.

de vengeance»²⁹, car faire violence au violent, c'est entrer dans le cercle de la violence.

La moindre violence peut entraîner une escalade cataclysmique. Même si cette vérité, sans être aucunement périmée, est devenue malaisément visible, au moins dans notre vie quotidienne, nous savons tous que le spectacle de la violence a quelque chose de "contagieux". Il est presque impossible, parfois, de se soustraire à cette contagion. À l'égard de la violence, l'intolérance peut se révéler aussi fatale, en fin de compte, que la tolérance. Quand la violence devient manifeste, il y a des hommes qui se donnent à elle librement, avec enthousiasme, même ; il y en a d'autres qui s'opposent à son progrès ; mais ce sont eux, souvent, qui lui permettent de triompher... Toujours, semble-t-il, le moment arrive où l'on ne peut plus s'opposer à la violence que par une autre violence ; peu importe, alors, que l'on réussisse ou que l'on échoue, c'est toujours elle la gagnante. La violence a des effets *mimétiques* extraordinaires, tantôt directs, tantôt indirects et négatifs. Plus les hommes s'efforcent de la maîtriser, plus ils lui fournissent des aliments»³⁰.

On constate ainsi l'aspect mimétique de la violence. Les hommes croient que l'usage de la violence enrayera les gestes violents.

Le mécanisme de la violence réciproque apparaît clairement comme un cercle vicieux. Une fois enclenché, on est incapable d'en sortir, à moins d'apaiser entièrement la haine accumulée. Malheureusement, la violence ne s'éteint pas d'elle-même seule une fois qu'elle est installée dans la communauté, car on ne peut éliminer tous les exemples de violence contenus au sein d'un groupe. On cherchera

²⁹*Ibid.* p. 40.

³⁰*Ibid.* p. 50-51.

alors à attribuer l'ensemble du mal rongant la société à un seul individu dont le choix demeure laborieux. Il faut que cette personne ressemble suffisamment à chacun pour que la communauté puisse y retrouver l'origine du mal mais également qu'elle soit suffisamment distincte pour que les individus puissent s'en différencier. René Girard pousse la réflexion jusqu'à faire de la crise sacrificielle et de la victime émissaire le fondement des grandes religions. Jésus serait ainsi une victime émissaire permettant de canaliser la violence contenue au sein de sa communauté et son exécution ne serait que l'assouvissement d'une violence qui, par sa particularité, ne risquait pas d'être vengée.

Bien que ne puisant ses exemples que dans la tragédie, Girard réfléchit sur le fléau universel qu'est la violence au sein d'un groupe social. Cependant, il m'apparaît que certaines variantes de la violence comme son individualité et son intensité qu'on retrouve au sein même de la motivation qui la provoque ont été écartées au profit de gestes ultimes comme le meurtre, ou la volonté d'en commettre un sous le couvert du sacrifice. La réflexion suivante de Girard en témoigne :

Dans *La folie d'Héraklès* d'Euripide, il n'y a pas de conflit tragique, pas de débats entre des adversaires affrontés. Le sujet réel est l'échec d'un sacrifice, la violence sacrificielle qui *tourne mal*. Héraklès rentre chez lui après l'achèvement de ses travaux. Il découvre sa femme et ses enfants aux mains de l'usurpateur Lycos, lequel s'apprête à les sacrifier. Après cette dernière violence, commise à l'intérieur de la cité, le héros a plus besoin que jamais de se purifier et il s'apprête à offrir un sacrifice. Sa femme et ses enfants sont auprès de lui.

Il croit soudain reconnaître en eux de nouveaux ou d'anciens ennemis et, cédant à une impulsion démente, il les sacrifie tous.

Le drame nous est présenté comme l'œuvre de Lyssa, déesse de la Rage, envoyée par deux autres déesses, Iris et Héra qui haïssent le héros. Mais sur le plan de l'action dramatique, c'est la préparation sacrificielle qui déclenche la folie meurtrière. On ne peut pas croire qu'il s'agisse là d'une simple coïncidence à laquelle le poète serait insensible; c'est lui qui attire notre attention sur la présence du rite à l'origine du déchaînement. Après le massacre, Amphitryon, son père, interroge Héraklès qui est en train de reprendre ses esprits :

«Mon enfant, qu'as-tu donc ? Que signifie cette aberration ? C'est peut-être le sang versé qui égare l'esprit.»

Héraklès ne se souvient de rien et, à son tour, il interroge :

«Où le transport m'a-t-il saisi, m'a-t-il détruit ?»

Amphitryon répond :

«Près de l'autel. Tu purifiais tes mains au feu sacré.»

Le sacrifice projeté par le héros ne réussit que trop à polariser sur lui la violence. Celle-ci est simplement trop abondante, trop virulente. Le sang, comme le suggère Amphitryon, le sang versé dans de terribles travaux et en dernier lieu dans la cité elle-même, égare l'esprit d'Héraklès. Au lieu d'absorber la violence et de la dissiper au dehors, le sacrifice ne l'attire sur la victime que pour la laisser déborder et se répandre de façon plus désastreuse aux alentours. Le sacrifice n'est plus apte à accomplir sa tâche; il vient grossir le torrent de la violence impure qu'il ne peut plus canaliser. Le mécanisme des substitutions s'affole et les créatures que le sacrifice devait protéger deviennent ses victimes.

Entre la violence sacrificielle et la violence non sacrificielle, la différence est loin d'être absolue, elle comporte même, on l'a vu, un élément d'arbitraire ; elle risque donc toujours de s'effacer. Il n'y a pas de violence vraiment pure ; le sacrifice, dans le meilleur des cas, doit se définir comme violence purificatrice. C'est pourquoi les sacrificateurs eux-mêmes sont tenus de se purifier après le sacrifice. On peut comparer le processus sacrificiel à la décontamination d'installations atomiques ; quand l'expert a

terminé son travail il faut le décontaminer lui-même. Et les accidents sont toujours possibles [...]»³¹.

Le fait de comprendre comment un individu peut à lui seul anéantir ou sauver une population entière est un objectif poursuivi dans *Le bouc émissaire* de René Girard, bien qu'il ait déjà amorcé sa réflexion dans *La violence et le sacré*. «*La crise sacrificielle*» est perte de la différence entre violence impure et violence purificatrice. Quand cette différence est perdue, il n'y a plus de purification possible et la violence impure, contagieuse, c'est-à-dire réciproque, se répand dans la communauté.

La différence sacrificielle, la différence entre le pur et l'impur ne peut pas s'effacer sans entraîner avec elle toutes les autres différences. Il n'y a là qu'un seul et même processus d'envahissement par la réciprocité violente. *La crise sacrificielle* doit se définir comme une *crise des différences*, c'est-à-dire de l'ordre culturel dans son ensemble. Cet ordre culturel n'est rien d'autre qu'un système organisé de différences; ce sont les écarts différentiels qui donnent aux individus leur «identité», qui leur permet de se situer les uns par rapport aux autres. Quand le religieux se décompose, ce n'est pas seulement, ou tout de suite, la sécurité physique qui est menacée, c'est l'ordre culturel lui-même. Les institutions perdent leur vitalité; l'armature de la société s'affaisse et se dissout ; d'abord lente, l'érosion de toutes les

³¹ *Ibid.* p. 64-65.

valeurs va se précipiter; la culture entière risque de s'effondrer un jour ou l'autre comme un château de cartes.

Si la violence d'abord cachée de la crise sacrificielle détruit les différences, cette destruction en retour fait progresser la violence. «On ne peut pas toucher au sacrifice, en somme, sans menacer les principes fondamentaux dont dépendent l'équilibre et l'harmonie de la communauté»³², écrit Girard. Ce n'est pas le plan du progrès technologique mis au service de quelques psychopathes qui explique la puissance d'un homme mais bien la conjoncture sociale et religieuse qui entoure les catastrophes, qui confère une toute puissance à certains individus. Qu'elle soit fondée ou non, la certitude que le bien ou le mal émane d'un individu ou d'une minorité quelconque est à l'origine de toute persécution. Pour approfondir le phénomène du bouc émissaire, René Girard fait ressortir des constances d'attitude à travers les siècles en utilisant de nouveau comme objet d'étude quelques grands mythes remontant à la civilisation grecque ainsi que des textes écrits à la fin du Moyen Âge.

Les quatre premiers chapitres de l'étude de Girard démontrent qu'en réussissant à canaliser le besoin de violence sur une seule personne, la collectivité retrouverait l'unité perdue au profit des forces attribuées au mal. L'unité reviendrait à

³² *Ibid.* p. 77.

la faveur du rassemblement des énergies destructrices convergeant vers un individu isolé qui ne représente aucun risque de représailles.

Pour approfondir le phénomène de la violence collective, comme je l'ai mentionné précédemment, René Girard relève des invariants qu'il dégage de l'étude des grands mythes à travers les siècles : gréco-romain (Oedipe-roi), biblique (le sacrifice d'Abraham), et même des mythes littéraires issus du Moyen Âge (la peste), thème d'ailleurs développé par Camus dans son roman *La peste*³³. Les invariants relevés par Girard sont regroupés sous une typologie des stéréotypes de la persécution. Il s'agit de persécutions collectives qui se déroulent lors de périodes de crise dont les conséquences sont l'affaiblissement des institutions et qui favorisent, par le fait même, la formation de rassemblements populaires spontanés. Un dénominateur commun de ces crises instigatrices des grandes persécutions collectives : la perte des règles et des différences. C'est l'indifférenciation, étendue à toute une société, qui finit par provoquer l'effondrement des institutions. Ainsi sont oblitérées les différences hiérarchiques fonctionnelles. L'absence de différences, indissociable du système de valeurs, conduit droit au chaos.

Le premier stéréotype est par conséquent l'indifférenciation culturelle. Le culturel s'efface en s'indifférenciant. Les rapports humains se désagrègent et

³³ Albert Camus, *La peste*, Paris, Gallimard, 1947, 247 p.

l'homme impliqué dans ce processus ne peut que se sentir concerné par ce phénomène. Tout individu impliqué n'a alors d'autre alternative que de jouer, bon gré mal gré, un rôle au sein de ce processus. Il se trouve cependant devant l'impossibilité de juger à sa mesure sa propre responsabilité. Ce faisant, il rejettera le blâme sur la société, ce qui l'innocente tout en maintenant un lien avec cette société. Il s'ensuit que tout individu s'écartant un peu trop de la masse se verra soupçonné et accusé d'un crime particulier. Selon Girard, « *bouc émissaire* désigne à la fois l'innocence des victimes, la polarisation qui s'effectue contre elles et la finalité collective de cette polarisation»³⁴. La croyance des persécuteurs en la culpabilité de leur victime est essentielle pour que le sacrifice soit salutaire.

Girard classe les chefs d'accusation sous trois catégories. Les plus fréquents sont les crimes de violence, les crimes sexuels et les crimes religieux, lesquels constituent le deuxième stéréotype. Considérant que le pouvoir en vigueur dans la nouvelle repose sur le sacré, je retiens le dernier type de crime pour le retour théorique. Les crimes de violence prennent pour objet les êtres qu'il est le plus sacrilège de violenter. La chute des institutions, définie plus haut, permettra de diriger ces représailles vers le roi, le père ou tout symbole d'autorité suprême. Les crimes sexuels regroupent le viol, l'inceste et la bestialité. La fréquence la plus élevée se retrouve toujours dans les tabous les plus rigoureux, qu'ils soient sexuels

³⁴René Girard, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982, p. 60.

ou religieux. L'auteur constate qu'un point relie tous ces crimes : «ils s'attaquent au fondement même de l'ordre culturel, aux différences familiales et hiérarchiques sans lesquelles il n'y aurait pas d'ordre social»³⁵. L'accusation stéréotypée facilite la croyance qu'un petit nombre d'individus, voire un seul, peut devenir extrêmement nuisible à la société.

L'accusation stéréotypée sert de pont entre la petitesse de l'individu et la grandeur du corps social : le crime se répand comme une épidémie, générant un nombre grandissant de persécuteurs. Privée de tout ce qui différencie les hommes les uns des autres, la foule tend invariablement vers la persécution. «Les membres de la foule sont toujours des persécuteurs en puissance, écrit Girard, car ils rêvent de purger la communauté des éléments impurs qui la corrompent»³⁶. C'est précisément ce rêve qui réunit les différents membres qui composent la foule en une entité indifférenciée. Ainsi, à travers ce regroupement de personnes, les caractéristiques individuelles se fondent pour former une entité collective où le caractère distinct des individus se trouve réduit à néant par le fait que les accusations portées qui unissent tous ces gens répondent à un besoin.

Les signes victimaires constituent ainsi le dernier stéréotype. Curieusement, alors que chacun clame son unicité, ce sont les différences qui détermineront qui

³⁵*Idem* p. 27.

³⁶*Idem*.

subira le courroux de la foule persécutrice. Les minorités ethniques et religieuses polarisent souvent contre elles les majorités. En fait, tout groupe mal intégré s'expose à la persécution d'un groupe plus homogène. En plus des critères sociaux, la maladie, la folie, les difformités génétiques, bref toute anomalie physique tend à polariser les persécuteurs. L'anormalité joue donc un rôle déterminant dans le choix de la victime.

En plus de rechercher la présence des trois stéréotypes, Girard se demande si les textes étudiés comportent la description d'une crise sociale et culturelle, s'ils comportent des crimes indifférenciateurs et si les auteurs présumés de ces crimes portent des signes de sélection victimaire pour finalement en arriver à la violence elle-même. Pour conclure qu'il y a persécution, on doit retrouver plusieurs stéréotypes dans un même document.

Ces traits caractéristiques sont développés à l'aide de personnages qui agiront tantôt comme individu, tantôt comme collectivité. La dynamique actantielle de Greimas³⁷, théoricien structuraliste, permet de connaître le rôle des personnages dans l'histoire, c'est-à-dire la fonction qu'occupent les personnages dans l'histoire, par le regroupement de ces personnages. Selon Greimas, chaque histoire se construit autour d'un nombre restreint de relations entre les personnages. Il constate que, dans

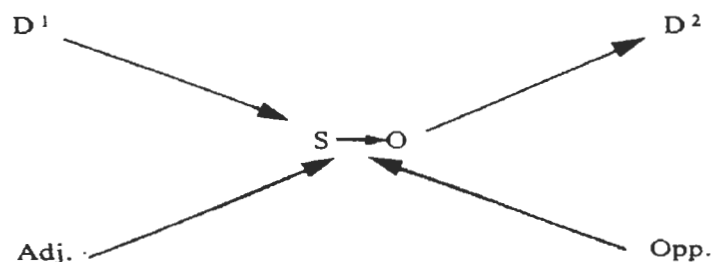
³⁷J.I. Dumortier, François Plazanet, *Le récit*, Bruxelles, De Boeck, 1980, p. 63 à 71.

chaque histoire, quelqu'un recherche quelque chose en faveur de quelqu'un. Quelqu'un ou quelque chose permet ou empêche la réalisation de ce projet. Dans cette recherche de l'objet convoité, celui qui tente l'entreprise a des alliés et des opposants. Michel Paquin et Roger Reny illustre clairement les six fonctions réparties par couple de relations dans *La lecture du roman*³⁸.

Le modèle actantiel

la relation sujet/objet	[<i>sujet:</i>	celui (individu ou groupe) qui engage l'action, le héros;
		<i>objet:</i>	le but (personne, chose, idée) de celui qui veut réaliser le projet;
la relation destinateur/ destinataire	[<i>destinateur:</i>	ce (celui, la chose, la circonstance) qui est à l'origine de l'action;
		<i>destinataire:</i>	pour qui ou pour quoi le sujet veut l'objet (le sujet lui-même est souvent le destinataire);
la relation adjuvant/ opposant	[<i>adjuvant(s):</i>	ce ou celui qui aide le sujet à réaliser l'action;
		<i>opposant(s):</i>	ce ou celui qui s'oppose à cette réalisation.

On dégage ainsi le schéma suivant:

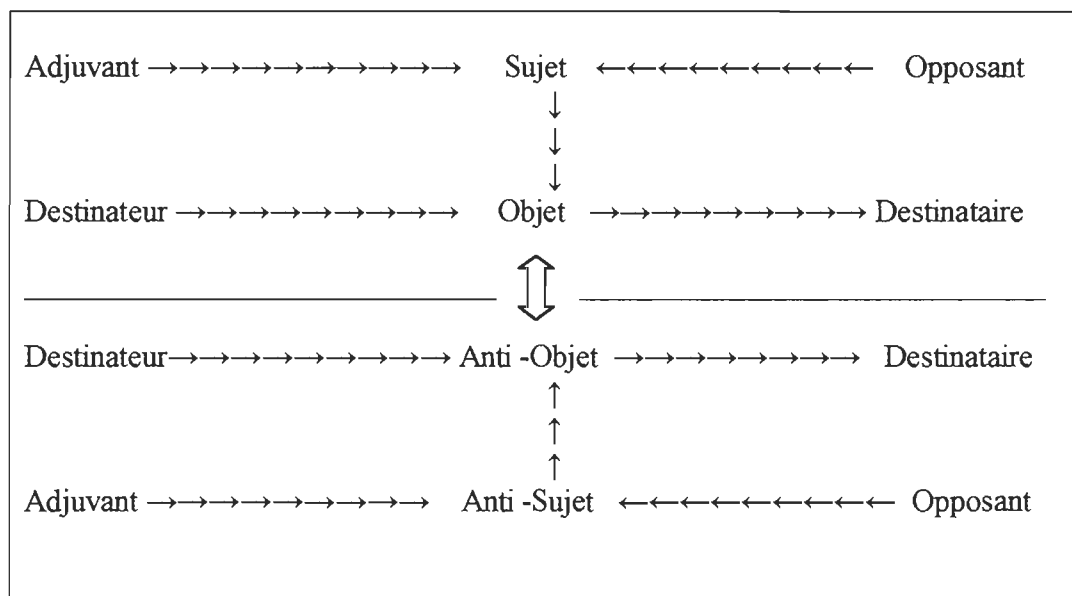


³⁸ Michel Paquin et Roger Reny, *La lecture du roman*, Beloeil, La lignée, 1984, p. 66.

La théorie de Greimas permet certes d'établir le rôle que jouent les personnages dans l'histoire. Cependant, les limites de cette théorie sont rapidement atteintes car, devant la diversité de relations, parfois instables, qui animent les personnages, on est vite confronté au fait qu'une seule matrice ne peut rendre compte d'une situation complexe. L'auteur suggère de faire autant de matrices qu'il y a d'objets de quête, ce qui revient presque à dire qu'il faut au moins une matrice par personnage, et probablement une matrice par séquence pour déterminer précisément le moment pendant lequel tel personnage joue tel rôle, puisqu'un même personnage peut jouer plus d'un rôle à la fois. Il est également important de noter qu'un rôle actantiel peut être assumé par un personnage anthropomorphe, mais aussi par un animal, un élément naturel, ou une force abstraite. Or, pour un même récit, et selon que l'on considère différents objets et/ou sujets de quête, de même lorsqu'il arrive qu'un personnage change de rôle actantiel, il y a lieu de remplir autant de matrices parallèles. Cependant, lorsque les différents héros d'une même histoire poursuivent des buts qui s'excluent réciproquement, la réussite de l'un sanctionnant l'échec de l'autre et vice versa, l'action s'interprète alors, non plus par des matrices mises en parallèle, mais mises en opposition.

On obtient alors le schéma suivant :

Matrices en opposition :



Avec ce dernier tableau, on constate que la relation établie entre le sujet et l'objet peut écarter la possibilité qu'il puisse y avoir deux sujets pour un même objet de quête. Or, Girard délaisse une grande partie du modèle de Greimas, mais s'inspire du coeur du schéma, à savoir non pas cette relation sujet/objet, mais bien la relation qu'entretiennent entre eux différents sujets d'une quête commune, comme la justice. Ainsi, ce sont les dissensions, les rivalités, les jalousies entre deux sujets d'un même objet de quête qui favoriseront l'émergence de la violence et qui permettront au sacrifice de restaurer l'unité perdue de la collectivité.

CHAPITRE II

BOULE DE SUIF ET LA CRISE RÉELLE

C'est à partir de la nouvelle intitulée *Boule de Suif* de Guy de Maupassant que j'appliquerai la méthode girardienne. Ma démarche consistera d'abord à présenter les personnages de la nouvelle de Maupassant en fonction de la dynamique actantielle de Greimas pour ensuite établir un rapprochement avec la théorie de René Girard. Finalement, je démontrerai qu'on retrouve une juxtaposition de stéréotypes qui permet de montrer qu'il existe un schéma culturel de la violence collective décelable à travers la nouvelle de Maupassant.

La nouvelle *Boule de Suif* relate l'histoire d'un groupe de Français fuyant l'occupation prussienne de 1870. On y raconte les relations quotidiennes que vivent les habitants de Rouen soumis à l'autorité allemande. Le lecteur y constate quelques scènes de bravoure par le biais de rébellions isolées causant la noyade de soldats ennemis, mais aussi des gestes de lâcheté comme la servile collaboration de citoyens français avec l'occupant. L'auteur peint ainsi le portrait universel d'hommes, par la tacite collaboration inspirée par des intérêts personnels, et le portrait individuel d'autres hommes, par le farouche refus de se soumettre à l'autorité, inspiré par un intérêt collectif.

On sait que le dix-neuvième siècle français en fut un de révolutions. S'amorçant avec la révolution de 1789, l'histoire politique oscille constamment entre deux régimes : la République et la Monarchie. On assiste à une alternance de pouvoir, tantôt au bénéfice de la collectivité avec les valeurs de la République qui ne réussissent à s'imposer véritablement qu'à partir de 1871, ce qui coïncide avec la troisième République, tantôt au bénéfice des privilégiés qui, influencés par la Restauration de 1815, mais surtout par le mot d'ordre de Philippe d'Orléans qui prend le pouvoir 1830 pour dix-huit ans en clamant un slogan devenu fameux : «enrichissez-vous par le travail et l'économie». S'ouvre alors le règne des banquiers et des bourgeois, dont la réussite ne se mesure qu'en argent ou en biens matériels. C'est l'apogée des réussites individuelles et de l'exploitation du prochain. Cette soif de pouvoir que procure l'argent ouvre toute grande la porte à la persécution, protectrice du clan fermé des privilégiés.

Ces traits qui caractérisent la deuxième moitié de la société française du XIX^e siècle sont développés à l'aide de personnages répondant à un rôle précis de la dynamique actantielle de Greimas. Ainsi, dans *Boule de Suif*, les comportements de la société sont représentés par certains personnages qui incarnent et représentent une classe sociale. Il est à noter ici que la classe sociale des acteurs sera déterminante des succès ou des insuccès des entrepreneurs.

Dans la nouvelle de Maupassant, les personnages tentent de fuir l'occupation prussienne en quittant Rouen vers le Havre à l'intérieur d'une diligence. L'objet, c'est-à-dire le but à atteindre que tous convoitent, c'est la fuite des Prussiens. Tous se sauvent, mais pour des motivations différentes. On peut ainsi diviser le groupe de voyageurs en deux parties. D'une part, sont représentés les mieux nantis de cette société, incarnés par la caste supérieure, à travers des marchands de vin en gros, monsieur et madame Loiseau. Plus digne, monsieur Carré-Lamadon est présenté comme un homme considérable, «posé dans les cotons, propriétaire de trois filatures, officier de la Légion d'honneur et membre du Conseil général»³⁹. Viennent ensuite le comte et la comtesse Hubert de Bréville. Leurs titres de noblesse suffisent à illustrer la place qu'ils occupent dans la hiérarchie sociale de l'époque. On note aussi la présence de deux religieuses, que j'associe à l'élite sociale par l'influence morale qui leur donne un pouvoir certain sur les petites gens soumises par ignorance. N'oublions pas que ce n'est qu'en 1882 que J. Ferry décrète la scolarité primaire obligatoire, laïque et gratuite.⁴⁰ Ce premier groupe fuit davantage pour préserver les privilèges que leur procure l'argent que pour tout autre motif car «les vainqueurs exigeaient de l'argent, beaucoup d'argent. Les habitants payaient toujours; ils étaient riches d'ailleurs. Mais plus un négociant normand devient opulent et plus il souffre de tout sacrifice, de toute parcelle de sa fortune qu'il voit

³⁹ Guy de Maupassant, *Boule de Suif et autres nouvelles*, Paris, Librio, 1995, p.14

⁴⁰ Hélène Sabbah, *Littérature, texte et méthode*, Ville LaSalle, HMH, 1994, p.229

passer aux mains d'un autre»⁴¹. D'autre part, deux personnages se distinguent, «un homme et une femme attiraient les regards de tous»⁴². D'abord celui que Maupassant présente comme «la terreur des gens respectables» sous le nom de Cornudet, surnommé «Cornudet le démocr» et l'héroïne de la nouvelle, Boule de Suif, exerçant la profession de «femme galante», c'est-à-dire de prostituée. La scission du groupe est on ne peut plus claire, car ces deux individus, occupant le bas de l'échelle sociale, représentent les valeurs chancelantes de la République résumées par un mot : démocratie. Or, déjà l'esquisse de deux systèmes politiques est en place, l'un accordant des privilèges aux riches, l'autre octroyant une certaine souveraineté au peuple. Un troisième système politique émergera du texte sous peu : la dictature incarnée par le pouvoir militaire de l'armée prussienne.

Comme je l'ai souligné au paragraphe précédent, bien que tous les voyageurs poursuivent la même quête, leur motivation est différente. La première partie du groupe fuit l'occupation prussienne pour protéger sa fortune personnelle, alors que l'autre fuit à la suite d'actions patriotiques posées antérieurement. Dans la nouvelle, le lecteur apprend, entre autres, que Boule de Suif s'en est pris à un Prussien, ce qui justifie sa fuite.

⁴¹ Guy de Maupassant, *Boule de Suif et autres nouvelles*, Paris, Librio, 1995, p.11

⁴² *Ibid.* p. 15.

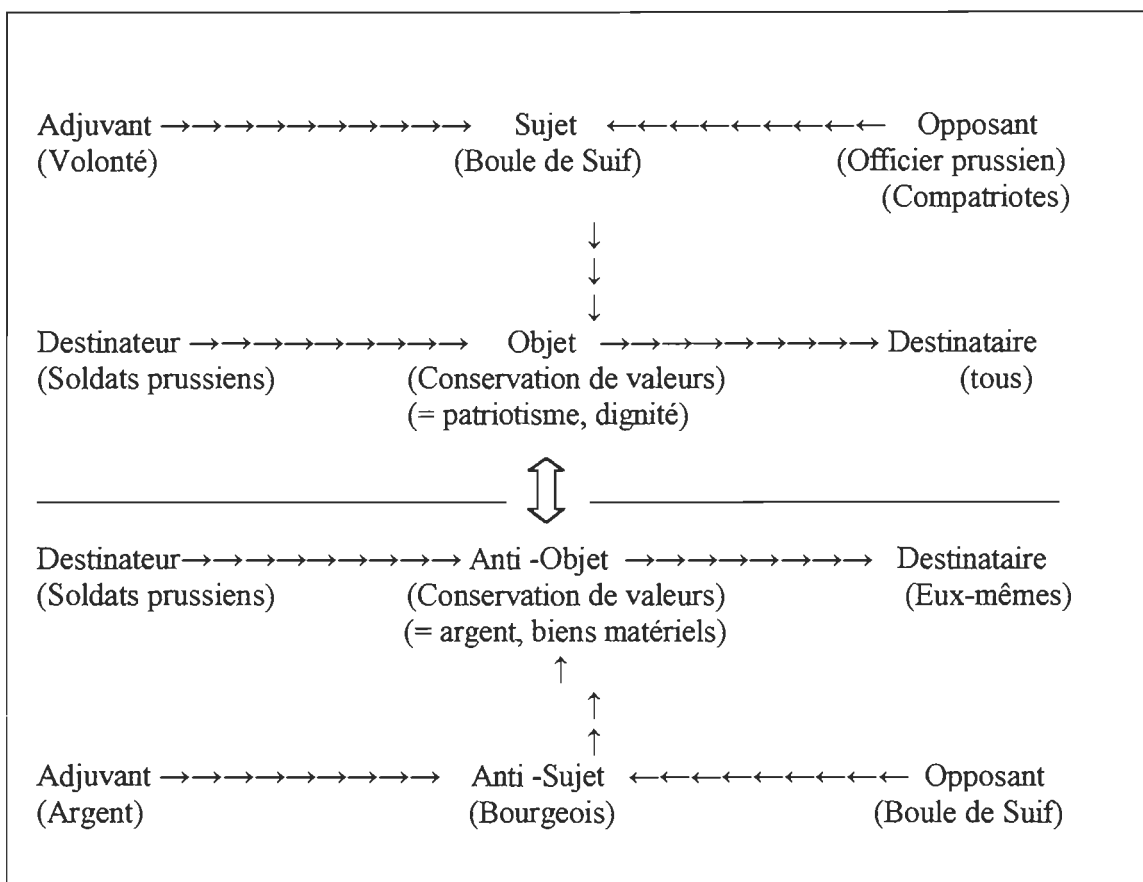
Cependant, le voyage n'est pas sans embûches puisque leur route est interrompue par une halte imposée par les besoins des chevaux et la froide température hivernale. Cette nécessité permet à un groupe de soldats ennemis de contrôler la voiture pour ensuite refuser de laisser partir les voyageurs tant que leur commandant n'aura pas obtenu les faveurs de mademoiselle Élisabeth Rousset, alias Boule de Suif. Animée d'un sentiment nationaliste intense, celle-ci refusera de coucher avec l'ennemi, tandis que de leur côté, les autres voyageurs, retenus prisonniers par le caprice de l'officier prussien, uniront leurs efforts pour la convaincre de les libérer. Elle finira par céder, sauvant ainsi ses compagnons, mais perdant son honneur. On assiste ici à un habile glissement au niveau des différents pouvoirs. On observe d'emblée la mainmise de la dictature sur les libertés individuelles, mais, plus subtilement, se dessine un pouvoir trop souvent négligé, celui qui est lié au désir. Quoique involontaire, c'est cette qualité de prostituée qui suscite le désir du dominateur mâle. C'est bien en répondant au désir de l'ennemi qu'elle mettra fin à l'immobilisation de ses compagnons. Les autres voyageurs, ceux qui détiennent leur pouvoir en fonction de leur fortune, donc d'éléments tout à fait extérieurs, sont outrés de voir leurs privilèges anéantis par une prostituée. De fait, on constate que le pouvoir qui émane de réalités matérielles est bien éphémère et limité face à celui que confèrent des attributs humains comme la beauté et le respect de valeurs comme la loyauté et le patriotisme.

De même, le récit de Maupassant met habilement en relief une violence psychologique encore plus destructrice que la violence physique, d'abord apparente. Si la menace directe à la vie des personnages est suggérée par le contexte de la guerre, ceux qui apparaissent à première vue comme victimes par le fait qu'ils sont à proprement parler sans arme sont en fait les véritables bourreaux. Un rapprochement s'impose avec *Surveiller et punir* de Michel Foucault, où ce dernier observe l'évolution du système carcéral à travers les siècles. On y apprend que si l'homme a d'abord cherché à exercer une emprise sur le corps des contrevenants par l'isolation, la torture et la mise à mort, la société dite civilisée a visé, quant à elle, à exercer l'emprise sur l'esprit, sous le couvert de la réhabilitation, donc à soumettre l'individu chez qui la révolte se traduit en acte. Or, dans la nouvelle, il n'y a qu'une seule victime, Boule de Suif, personnage qui incarne la plus basse classe sociale.

L'intérêt d'utiliser des matrices formelles, comme celle du modèle actantiel de Greimas, est d'explicitier les lectures qu'un récit rend possibles. Remplir une matrice avec les intervenants d'une histoire, ce n'est pas mettre à jour la vérité du texte, mais plutôt manifester la saisie d'un ensemble de relations qui concernent l'action, plus précisément l'émergence de la violence collective dans la présente étude.

Reprenons le tableau du chapitre précédent en y insérant les personnages de *Boule de Suif*.

Matrices en opposition :



Si la théorie de Greimas permet d'établir le rôle que jouent les personnages dans l'histoire, les limites de cette théorie sont rapidement atteintes pour notre démonstration, car, comme je l'ai mentionné au chapitre précédent, la diversité de relations, parfois instables, qui animent les personnages dans *Boule de Suif*, pousserait l'analyste à concevoir plusieurs matrices, ce qui aurait pour effet de nous éloigner de notre intérêt premier : la violence collective.

Cependant, je considère comme primordiale à l'analyse la relation établie entre le sujet et l'objet. En usant d'une matrice du modèle actantiel mise en parallèle, on découvre la possibilité qu'il puisse y avoir deux sujets pour un même objet de quête, d'où l'émergence de la violence. Or, je le répète, Girard délaisse une grande partie du modèle de Greimas, mais s'inspire du coeur du schéma, à savoir non pas cette relation sujet/objet, mais bien celle qu'entretiennent entre eux différents sujets d'une quête commune. Ainsi, ce sont les dissensions, les rivalités, les jalousies ainsi que la mimésis qui permettront au sacrifice de restaurer l'unité perdue de la collectivité.

Dans *Boule de Suif*, une première constatation tient au fait que les personnages sont décrits selon leur profession, c'est-à-dire selon leur rôle social, et selon un bref aperçu de leur apparence. Or, ces signes distinctifs témoignent précisément du rôle ou des échanges qui s'établiront entre les personnages. D'abord, Boule de Suif, héroïne de la nouvelle, est présentée comme une femme bien en chair, généreuse et téméraire. Viennent ensuite monsieur et madame Loiseau, marchands de vin en gros, qui occupent les meilleures places de la diligence. Malhonnête au ventre rond, sa face rougeaude entre ses deux favoris grisonnants témoigne tout de même de la prospérité du commerce. Un couple d'industriels fait également partie du voyage. On le décrit uniquement par sa position sociale respectable. Monsieur Carré-Lamadon oeuvre dans les cotons, propriétaire de trois

filatures et membre de la légion d'honneur. Ses voisins, le comte et la comtesse Hubert de Bréville, proviennent d'une digne et ancienne famille de France. Finalement, deux religieuses au visage ravagé par la vie marmonnent des chapelets.

En tenant compte du contexte social de la nouvelle, des relations qui progressent au cours du récit et des signes distinctifs que porte le personnage principal, on peut identifier un certain nombre d'éléments qui rendent compte du cheminement de la violence présentée dans la nouvelle. La première scène dans laquelle on relate le départ des voyageurs vers Le Havre correspond à l'effritement de la hiérarchie sociale. On y voit des bourgeois entreprendre la conversation avec une prostituée, initiative qui, à l'époque, était sévèrement critiquée. Force est de constater ici l'affaiblissement de l'institution sociale, représentée par les personnages fortunés qui perdent leur crédibilité et leur pouvoir compensatoire en acceptant de prendre part au repas offert par le personnage situé au plus bas de l'échelle sociale. C'est la perte des règles et des différences. En effet, devant la menace que représente l'armée prussienne, les différences hiérarchiques fonctionnelles disparaissent en s'indifférenciant. L'individu se trouve, en quelque sorte, avalé par la collectivité. Le premier stéréotype relevé par Girard, l'indifférenciation culturelle, apparaît donc clairement dans le texte. Comme Boule de Suif se distingue malgré tout du groupe par son farouche patriotisme, elle est susceptible d'attirer le courroux de ses compatriotes.

Dans la nouvelle, les voyageurs sont quotidiennement victimes de violence par l'occupant ennemi. C'est la peur, cette menace psychologique, qui les pousse à fuir. Malheureusement pour eux, cette fugue est passagère puisqu'ils retrouveront cette violence sur la route par l'intermédiaire du général Follenvie qui les persécutera. Selon la théorie girardienne, on constate que l'histoire racontée par Maupassant s'inscrit dans le champ de la réalité, puisqu'elle correspond à une crise réelle : l'occupation prussienne du territoire français en 1870 a bel et bien eu lieu. Or, c'est précisément cette crise qui entraîne l'effritement de la hiérarchie sociale française en favorisant le rassemblement populaire à l'intérieur de la diligence. De cette façon, les rôles des personnages que Greimas répartissait en six relations se modifient en un système binaire beaucoup plus simple qui correspond à ceux de persécuteur et de persécuté. Cette relation qui s'établit entre eux se trouve des plus fascinantes par le fait que le persécuteur ne se perçoit jamais comme tel. À ses yeux, son action est juste, car la situation de crise qui rompt l'équilibre d'un groupe rend légitime le recours à la violence pour sortir de l'impasse. Sur ce, Maupassant ne lésine pas en impliquant les deux religieuses dans la machination devant conduire au sacrifice de Boule de Suif. De fait, chaque parole des religieuses «faisait brèche dans la résistance indignée de la courtisane»⁴³ lorsqu'elles affirmaient tantôt qu'elles auraient tué père et mère sur un ordre venu d'en haut alors que les Saintes Écritures prônent expressément le contraire, tantôt «qu'une action blâmable en soi devient

⁴³ Guy de Maupassant, *Boule de Suif et autres nouvelles*, Paris, Librairie, 1995, p. 35.

souvent méritoire par la pensée qui l'inspire»⁴⁴. Les personnages incarnant l'autorité religieuse se rendent donc complices de ce sacrifice en n'hésitant pas à piétiner les valeurs censées guider leur existence. En fait, le rôle de ce groupe consiste aussi à faire d'eux une victime et de proposer une image de persécutrice à Boule de Suif qui, par son refus, les garde sous la coupe des soldats prussiens. Le persécuté devient ainsi la victime émissaire, à la fois responsable des malheurs publics et sauveur de cette même communauté de gens. C'est là qu'émerge le caractère sacré de la victime, par son pouvoir paradoxal qui contribue à la perte ou au salut du groupe.

Le groupe de passagers trouvera donc comme moyen d'échapper de nouveau à cette persécution le sacrifice d'une des leurs. De persécutés qu'ils étaient par l'armée prussienne, le groupe de voyageurs devient à son tour persécuteur. Comme je l'ai mentionné précédemment, les persécuteurs finissent toujours par se convaincre qu'un petit nombre d'individus, ou même un seul, peut se rendre extrêmement nuisible à la société. C'est le cas de Boule de Suif qui retient, contre son gré, en refusant de coucher avec l'ennemi, les autres voyageurs entre les mains des Prussiens. Bien qu'elle ignore la proposition du général, elle devient suspectée par ses compagnons de voyages d'être la principale responsable de leur détention. Son métier de prostituée est considéré comme un crime relevant à la fois du

⁴⁴ *Ibid.* p. 35.

domaine sexuel par l'acte tabou proprement dit et du domaine religieux par sa transgression de la moralité

Le concept de bouc émissaire désigne simultanément l'innocence des victimes, la polarisation collective qui s'effectue contre elles et la finalité collective de cette polarisation. Elle passera ainsi du rang de "madame" qui indifférençait la collectivité à celui de «mademoiselle», pour aboutir à celui de «garce» et enfin à celui de «gueuse». Il s'agit d'un processus que Bremond, dans *Logique du récit*⁴⁵, appelle dégradation. Ce faisant, de semblable qu'elle était par ses caractéristiques féminines, elle se différencie suffisamment par ses activités sexuelles pour que le groupe de voyageurs puisse jeter sur elle le courroux salutaire qui l'anime.

Les signes victimaires ne manquent pas. On n'a qu'à revoir la description relevée précédemment pour constater que, comparée aux autres voyageurs, Boule de Suif se distingue autant par ses caractéristiques physiques que morales. Non seulement elle est «appétissante», «célèbre par son embonpoint», «petite, ronde de partout, grasse à lard, avec des doigts bouffis, étranglés aux phalanges [...]»⁴⁶, mais elle fuit la France à cause de son tempérament qui lui a valu une altercation physique avec un soldat ennemi. Boule de Suif est donc la victime toute désignée

⁴⁵ Claude Bremond, *Op. cit.* p. 188.

⁴⁶ Guy de Maupassant, *Boule de Suif et autres nouvelles*, Paris, Librio, 1995, p. 16.

qui permettra à la collectivité de retrouver l'ordre social et culturel perdu sous l'occupation prussienne.

Cela dit, certaines ressemblances s'établissent avec *La peine de vie*, principalement au niveau de la quête de l'objet. À prime abord, le lecteur décèle que le narrateur du texte est en quête de lui-même. Il affirme d'ailleurs : «je cherche un sens, je cherche ce qu'on ne m'a pas donné : une identité»(p. 14). Il ressort que cette découverte ne peut s'effectuer dans le contexte social dans lequel il vit. En effet, comme dans *Boule de Suif*, où le régime politique en place a usurpé le pays, on voit quelques personnages se plaindre des décisions qui leur sont imposées par l'autorité en place, à la différence qu'aucun nom, ni sobriquet ne désignent les premiers personnages qu'il rencontre. Ils sont soit introduits par des caractéristiques extérieures comme une jupe (p. 16) ou une cravate (p. 17), soit dépourvus de signes distinctifs : «cela n'empêche pas deux autres clients plantés derrière nous de s'obstiner sur le reportage qu'ils n'ont pas entendu» (p. 19). Voilà qui montre que le malaise qui habite le personnage principal en touche d'autres.

Bien qu'aucune guerre ne sévisse, comme dans *Boule de Suif*, le régime politique en place nie la valeur individuelle des citoyens, ce qui a le même effet au niveau de l'identité. Aussi, si les Français fuient en attendant que les Prussiens s'en aillent, aucun espoir n'habite les personnages de *La peine de vie*. Leur identité n'est

pas en veilleuse, si je peux me permettre cette expression, elle est absente. Girard affirme qu'«il n'est pas de culture à l'intérieur de laquelle chacun ne se sente différent des autres et ne pense les différences comme légitimes et nécessaires»⁴⁷. Parce que ce qui forge l'identité d'un peuple réside principalement dans la reconnaissance d'institutions significatives, l'absence d'institutions — ce qui suggère la perte — désavoue les citoyens. Or, sans légitimité d'existence, il n'est pas rare de voir surgir des gestes destructeurs empreints de violence.

Le premier stéréotype de Girard, l'indifférenciation culturelle, génère donc le second : les crimes indifférenciateurs. La crise, on l'a vu, est d'abord sociale, pour ne pas dire morale. Or, ce sont les rapports humains qui se désagrègent et génèrent la violence. Si dans *Boule de Suif* la violence explicite est surtout psychologique, elle est physique dans *La peine de vie*. Sur ce point, plusieurs scènes corroborent cette affirmation. Je pense entre autres à la brutalité policière du premier chapitre, où la force est utilisée gratuitement contre Ferne alors qu'il n'oppose aucune résistance :

En un rien de temps, je suis entouré par des agents de l'ordre. Le sol est parsemé de sachets hétéroclites. C'est probablement de la drogue. Soudain, je sens une pression au poignet. Elle se loge derrière moi, dans mon bras, comme une décharge électrique et une douleur à l'épaule projette mon visage vers le sol avant de m'agenouiller.

— J'ai rien fait, dis-je à voix basse, sans offrir de résistance.

(p. 22)

⁴⁷ René Girard, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982, p. 33.

Pour montrer à quel point la violence imprègne l'univers de ma création, je suis allé jusqu'à introduire une autre scène tout aussi gratuite dans les souvenirs tendres du héros, lorsqu'il revoit l'image de son père :

Nos visages ressemblent à celui qu'il portait un jour où l'enfance n'était que confiance, et que mon père et moi patientions sur le quai, avant que le métro arrive. Il y avait des gens de tous côtés, absorbés par l'attente. Émerveillé par les couleurs des vêtements et les ornements éclatants d'un groupe de marginaux, je les entends bousculer mon père. Ils le tabassent, dansent, les pieds au visage de papa comme des acrobates, frappent de plus en plus fort, sourdement, jusqu'à ce qu'il vomisse le sang, puis le laissent allongé sur l'asphalte rougie. (p. 28)

Alors que la violence sévit au grand jour, sans que personne ne s'en offusque, celle utilisée par le régime en place est cachée, légitimée pour éliminer les justes personnes qui s'opposaient à l'État.

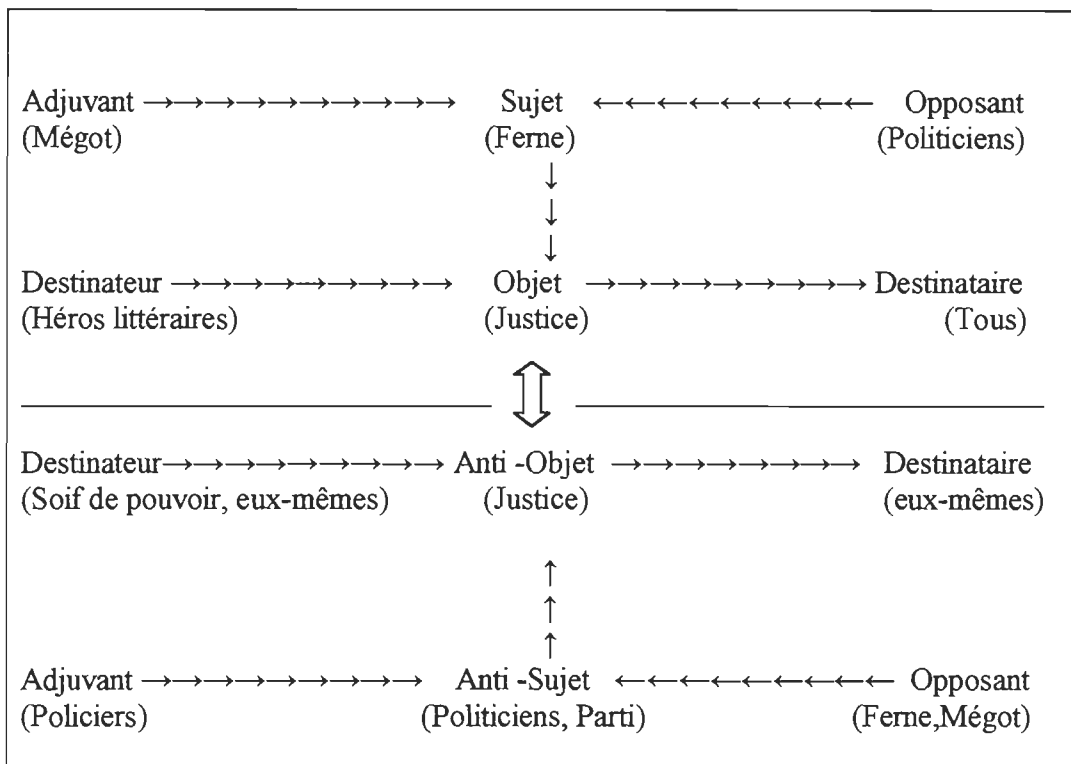
Cet entretien m'apprend qu'un dément, résident d'un foyer de vieillards, a fui les soins que lui prodiguait le gouvernement pour échouer dans la rue, battu à mort. Je n'ai su que plus tard qu'il s'agissait d'un ancien chef syndical. Indigné par la douche hebdomadaire, par la médication utilisée à outrance, par le tarif exorbitant exigé comme taxation indirecte par le personnel qui, à défaut de percevoir de l'argent, ne distribuait pas les repas. Il consignait toutes irrégularités pour ensuite faire parvenir son compte rendu au journal *Le Curateur*. Dans les faits, ce journal n'existait pas, il servait à démasquer les agitateurs de la société pour ensuite les en extirper. Aussi, cet homme avait-il été assassiné par l'État». (p. 29)

Ce dernier exemple est suffisant pour confirmer la présence de crimes de violence dans *La peine de vie*, car ils sont nombreux, particulièrement dans la seconde moitié de ma nouvelle.

Cette violence peut aboutir sur n'importe qui, en autant qu'elle ne choque ni ne menace l'ordre social existant. C'est ici qu'entrent en considération les signes de sélection victimaires, car la mobilisation n'est pas seulement militaire comme dans *Boule de Suif*, elle peut être dirigée contre un ennemi désigné d'avance. La mobilisation s'effectuera contre quelqu'un en qui les autres puissent se reconnaître tout en se différenciant suffisamment. Or, Ferne, cordonnier de son état, ne se distingue en rien des autres si ce n'est qu'il a suivi les conseils de ses professeurs : «J'ai beaucoup lu.» (p. 13) C'est l'instruction qui le distingue des autres, lui donnant accès à une autonomie de pensée qui le pousse à remettre en question le système dans lequel il vit. Par extension, ce signe victimaire, que porte François Ferne, se situe au niveau de l'intégration sociale. À première vue, ce personnage ressemble au citoyen moyen. Il occupe un modeste travail, qui lui laisse le loisir de se payer une petite sortie de temps à autre. Ce qui le distingue, c'est son incapacité à trouver le bonheur. Esprit critique, mal intégré à la société, il se démarque par les valeurs humaines qu'il rêve de partager. C'est du moins ce que suggèrent les héros littéraires, Don Quichotte et Cyrano, dont il fait état au début de la nouvelle.

Un regard sur le modèle de Greimas apportera quelques éclaircissements à propos de la quête de l'objet convoité dans *La peine de vie* :

Matrices en opposition :



L'application de ce schéma montre l'opposition entre deux visions de la justice. La première, celle de François Ferme, repose sur une valeur individuelle qui, partagée idéalement par tous, deviendrait collective. Seulement, la prise en charge d'une valeur comme la justice ne peut survivre au sein d'une communauté que si elle repose sur une responsabilité individuelle. Or, cette réalité ne peut se concrétiser sans priver quelques privilégiés qui sont à la tête d'un tel système social. Par conséquent, c'est la seconde vision, celle des politiciens, qui anéantit celle de Ferme. Cette dernière se présente comme une fin, une valeur individuelle à développer qui

rejaillira sur la collectivité, alors que l'autre ne s'avère qu'un moyen de contrôle, extérieur à la réalité affective de l'homme. Une telle application de la justice ne peut qu'entraîner une perte des différences, réduisant la réalité humaine à un tas d'organes, où tous sont indifférenciés.

CHAPITRE III

APPLICATIONS NARRATOLOGIQUES

Par l'application de la méthode d'analyse girardienne au texte *La peine de vie*, il ressort que la structure de la nouvelle dévoile les véritables assises d'un système social qui vise essentiellement l'anéantissement de la personne au profit d'une idéologie où tout groupe mal intégré s'expose à la persécution d'un groupe plus homogène. Le fait qu'il s'agisse d'un système totalitaire animé par un farouche collectivisme qui cherche à réprimer tout individualisme témoigne de la capacité d'une idéologie collective à user de la violence à des fins d'ordre social. De plus, la combinaison des stéréotypes permet de montrer qu'il existe un schéma culturel de la violence collective au sein de *La peine de vie*.

Pour ce faire, j'identifierai la forme que prennent les aspects de stéréotypes persécuteurs à l'intérieur de la nouvelle. Seulement, à l'encontre de la nouvelle *Boule de Suif* de Maupassant, je tiendrai compte de l'instance narrative présente dans *La peine de vie*, en établissant un rapprochement avec le chef-d'œuvre de Camus : *L'Étranger*. Je rappelle le rapprochement psychosocial de la démarche : psychologique en ce qui concerne la représentation sacrificielle de l'individu (le sacré) et sociologique en ce qui concerne le ralliement collectif découlant du choix cathartique de l'individu (la victime émissaire).

Les hypothèses se confirment de la façon suivante:

1. La violence collective, telle que présentée dans la nouvelle, est un exutoire servant une idéologie au détriment de l'individu.

2. La situation de crise développée dans la fiction correspond à une crise amplifiée mais réelle. Même les sociaux-démocrates gouvernent à droite.

Par souci de clarté, je rappelle les stéréotypes utilisés par René Girard : le nivellement social, dont témoigne la description d'une crise réelle et culturelle; la présence de crimes indifférenciateurs, qui contribuent à l'effritement du sujet; et les marques victimaires qui orientent et incitent à la violence. Le premier stéréotype, l'indifférenciation culturelle, se présente d'abord dans la nouvelle par le rôle social que joue le personnage principal qui, rappelons-le, est cordonnier. La motivation de choisir ce métier, parmi la multitude de possibilités, repose sur la banalité des activités du personnage qui, en revanche, ne sont pas vraiment développées dans la nouvelle. On conviendra sans peine que les petits commerçants comme François Ferne ne sont jamais sur la sellette, à moins, bien sûr, de se distinguer des autres, comme le permet l'implication sociale de ce dernier à travers ses écrits anodins dans les rubriques «opinion des lecteurs». Le manque d'envergure du personnage n'est pas sans rappeler Meursault, dans *L'Étranger* d'Albert Camus.

Il est à noter que j'ai tenté, comme Camus, de distancier le héros de sa propre histoire, par le jeu de la narration. J'aurais voulu pousser l'indifférenciation à un point tel que mon personnage devienne indifférent à lui-même, comme chez le romancier français. Aussi, à travers mes lectures, il ressort que l'effritement du sujet passe par la fonction de narrateur qu'exerce mon personnage principal, laquelle permet, non sans difficultés, de représenter cette indifférenciation culturelle. «Ma vie professionnelle suit le cours des opinions. Je change de teinte au gré des besoins de la clientèle. Je suis cordonnier»(p. 13). Un contraste se manifeste entre un désengagement professionnel et l'engagement social qui causera sa perte. C'est cet engagement social, manifesté à travers ses écrits, que j'interprète comme signe distinctif. Cette particularité le distinguera suffisamment pour que les persécuteurs le reconnaissent comme une victime émissaire.

Compte tenu du rapprochement établi précédemment entre mon personnage et Meursault et surtout, des difficultés auxquelles je me suis buté en cours de composition liées à l'actualisation de différentes voix narratives par un même personnage, un parallèle avec *L'Étranger* de Camus permettra plus de clarté et donnera plus de profondeur à mon présent propos.

Le personnage principal de *l'Étranger* d'Albert Camus est plus difficilement saisissable que François Ferne dans *La peine de vie*, car il apparaît comme étant à la

fois étranger et simple témoin de l'histoire qu'il raconte, alors que c'est de sa propre histoire qu'il s'agit. L'indifférenciation atteint chez Camus un summum. On assiste ainsi à ce que j'appelle une superposition des voix narratives, c'est-à-dire que deux instances narratives prennent en charge le récit par le biais d'un seul personnage : Meursault. Il est, selon la terminologie de Gabrielle Gourdeau⁴⁸, à la fois narrateur-personnage et personnage-acteur. En d'autres mots, Meursault, comme protagoniste central du roman, exerce une double fonction dans le récit, soit celle d'acteur, en tant que sujet concerné par les événements, et celle de narrateur, par qui le lecteur perçoit ces événements. Or, j'ai tenté de rendre ce procédé dans *La peine de vie*, à la différence que c'est par les aveux du narrateur-personnage, que le lecteur est informé du non-être d'un héros en quête de lui-même. L'indifférenciation dont parle Girard devient ici un effacement partiel du personnage, où le protagoniste se fond aux usages sociaux, un peu comme le ferait un caméléon. Il dira : «À force de demander à quelqu'un d'être comme ceci, comme cela, de citer tel type et tel autre en modèle, je ne sais plus très bien qui je suis.» (p. 13). On observe ici une confusion, qui suggère une fusion, entre le «quelqu'un» du début de l'énoncé et la fin qui reprend la première personne.

Afin de clarifier cette distinction dans les rôles simultanés attribués à Meursault, il est à noter que le narrateur-personnage se présente lorsque aucun

⁴⁸Gabrielle Gourdeau, *Analyse du discours narratif*, Gaëtan Morin, Boucherville, 1993, p. 36-37.

narrateur n'effectue le relais entre l'auteur et l'instance narratrice. C'est aussi le cas de ma création. La voix narrative se présente alors comme étant celle d'un personnage appelé à jouer un rôle dans l'histoire, bien que sa fonction première soit de narrer les événements. Ce personnage est donc narrateur avant d'être acteur. Cette particularité de la narration est développée durant presque toute la première partie de *L'Étranger*, particulièrement dans le récit des événements entourant les funérailles de la mère de Meursault. Ainsi le lecteur assiste aux obsèques par l'intermédiaire de Meursault qui détermine la perspective narrative de cette cérémonie. On remarque que son discours est tourné vers l'extérieur. Il rend compte de ce qui se déroule autour de lui par des observations sur les autres personnages. On apprend alors que le concierge de l'asile «avait soixante-quatre ans et qu'il était Parisien»⁴⁹, et que dans la région de Marengo on enterrait les morts dans un délai rapproché du décès⁵⁰. Or, l'instance narratrice agit comme spectateur, qualité qui implique une participation critique aux événements, ce qui habituellement exclut la neutralité par sa fonction interprétative, alors que les observations de Meursault sont si objectives qu'elles atténuent la subjectivité propre à l'interprétation.

Pour illustrer cette idée, soulignons les propos de Meursault lorsqu'il raconte le déplacement du convoi funèbre dont il fait partie : «le convoi marchait un peu

⁴⁹ Albert Camus, *L'Étranger*, p. 13.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 14.

plus vite⁵¹», de même que «Les pieds y enfonçaient»⁵². Dans ces deux citations, on remarque qu'au lieu de s'intégrer à l'action à laquelle il participe, le narrateur-personnage raconte la scène comme s'il n'en faisait pas partie («le convoi marchait» au lieu de «nous marchions» et «Les pieds» au lieu de «Mes pieds»). L'accent est mis ainsi sur ce qui est extérieur au personnage comme s'il n'était qu'un témoin de cette scène. Cependant, Meursault est aussi un personnage-narrateur, bien qu'il ne soit introduit dans l'histoire par aucun personnage, si ce n'est que par lui-même, en sa qualité de narrateur-personnage : «tous ces voyageurs épiaient le nouvel arrivant»⁵³. Ce qui distingue le narrateur-personnage du personnage-narrateur⁵⁴, c'est que ce dernier est d'abord un personnage avant d'être un narrateur. L'action accomplie précède la narration en ce qu'elle frappe davantage l'esprit du lecteur.

Dans *La peine de vie*, le chapitre VIII est bâti sur ce jeu de double narration à la première personne, mais l'autonomie que prend mon personnage a conduit à l'expression de sentiments. Malgré ce raté, d'autres tentatives me semblent mieux réussies. On peut lire à la fin du premier chapitre : «une douleur à l'épaule projette mon visage vers le sol avant de m'agenouiller» (p. 21). De même, le début du chapitre IX est une nouvelle tentative en cette direction, par l'exploitation des sens.

⁵¹*Ibid.* p. 27.

⁵²*Ibid.* p. 27.

⁵³*Ibid.* p. 123.

⁵⁴Gabrielle Gourdeau, *op.cit.* p. 36-37.

Aussi le personnage ouvre les yeux, mais l'obscurité persiste. Ses perceptions nient ses actions. Plus loin, le jeu de la narration reprend : «Je repose la tête sur l'oreiller et les blessures pleurent sur mes tempes» (p. 53). Le «je» annonce que le narrateur accomplit l'action, mais «la tête» et «les blessures» se fondent avec «l'oreiller», le déposédant de lui-même.

Jaap Lintvelt⁵⁵ a ébauché une typologie narrative déduite de l'opposition fonctionnelle entre le narrateur et l'acteur. On se rappellera des deux formes narratives de base : la narration hétérodiégétique qui se présente lorsque le narrateur ne figure pas dans l'histoire, et la narration homodiégétique, lorsqu'un même personnage remplit une double fonction : en tant que narrateur (je-narrant) il assume la narration du récit, et en tant qu'acteur (je-narré) il joue un rôle dans l'histoire. Le personnage-narrateur est donc l'égal du personnage-acteur. Ce qui particularise la voix narrative de *L'Étranger* et de *La peine de vie*, celle qui prend en charge le récit, réside dans le fait que le narrateur, identifié le plus souvent par le pronom «je», joue un rôle dans la diégèse. Ainsi, le «je» est un narrateur autodiégétique puisque ce «je» représente Meursault ou Ferne qui prend en charge le récit de ses propres aventures. Dès les premiers paragraphes du roman, le lecteur sait que l'histoire concerne les événements se rapportant aux protagonistes.

⁵⁵Jaap Lintvelt, *Essai de typologie narrative*, Paris, José Corti, 1981, 315 p.

L'opposition observée entre le narrateur et l'acteur offre la possibilité de diviser principalement les types narratifs en deux catégories, soit : le type narratif auctorial et le type narratif actoriel⁵⁶. On parlera de type narratif auctorial lorsque le centre d'orientation minimise l'affectivité du narrateur. Ce sera la perspective narrative du personnage-narrateur, celle du je-narrant, qui devient le principe organisateur du récit. Le «je» raconte, comme s'il ne faisait pas partie de l'action. Ce type narratif se présente entre autres dans *La peine de vie* quand Ferne décrit ce qui se passe autour de lui :

[...]de la porte arrière j'observe de petits cailloux rouler derrière nous, devant moi. Ce mouvement se termine par une enceinte fortement clôturée. Un immense grillage orné de quatre réseaux de barbelés se referme à la suite de notre arrivée. Des soldats se mettent à la poursuite du fourgon dans cette poussière naissante, le temps qu'il s'immobilise. Ils sont une douzaine, tous armés d'un uniforme et de fusils automatiques. (p. 40)

Le lecteur saisit donc le décor de la scène par l'intermédiaire de ce que le personnage perçoit, de ce qu'il en raconte. Par contre, on qualifiera la narration de type actoriel lorsque le centre d'orientation se situe dans l'acteur. Ce sera alors la perspective narrative du personnage-acteur, celle du je-narré qui devient le principe organisateur du récit. La narration inclura alors l'affectivité du personnage. Dans *L'Étranger*, ce type narratif n'est utilisé que lors des moments intenses du récit, par exemple lorsque Meursault affronte seul l'Arabe sur la plage. Meursault cessera d'être un «je» qui raconte pour devenir un «je» qui se raconte : «C'était le même

⁵⁶Jaap Lintvelt, *op.cit.* p. 38.

soleil que le jour où j'avais enterré maman et, comme alors, le front surtout me faisait mal et toutes ses veines battaient ensemble sous la peau»⁵⁷. Comme mentionné précédemment, lors des funérailles de sa mère, Meursault ne semble pas concerné par les événements; c'est le directeur qui est responsable de la cérémonie. Il se contente de décrire ce qu'il observe autour de lui, disparaissant de l'action pour laisser la place aux autres personnages; alors que dans ce cas-ci, Meursault dévoile les sensations qu'il avait ressenties à ce moment-là. Toutefois, on observe qu'immédiatement après s'être raconté, Meursault semble narrer à nouveau ses propres sensations comme s'il s'agissait de celles d'un autre et ce, en se dissociant du flux sanguin qui le fouette et ce par l'usage du possessif «ses». Relatant ainsi ses propres sensations, le personnage-narrateur considère comme autre, étranger, le personnage-acteur.

Lorsque j'ai voulu utiliser le type narratif actoriel dans *La peine de vie*, je me suis heurté à une difficulté que j'avais sous-estimée. Les tentatives répétées n'apportaient à mon texte que confusions et quiproquos, car c'est un peu comme si j'anéantissais la singularité du personnage que je m'efforçais de créer. Je sentais alors que mon personnage s'évaporait même si c'est par sa voix que l'histoire prenait place. J'ai donc renoncé à utiliser cet effet, au profit d'un narrateur extradiégétique, appelé aussi hétérodiégétique neutre aux chapitres II, IV et V. Ce faisant,

⁵⁷Albert Camus, *op.cit.* p. 89.

l'importance du héros se trouvait amoindrie par le fait que je lui retirais la parole, ce qui situe plus objectivement la répartition des pouvoirs dans le texte.

À la lumière de ce qui précède, on constate que le point de vue de la narration amplifie l'indifférenciation culturelle dont fait état René Girard. Elle est développée dans *La peine de vie* jusqu'à ce que les relations humaines s'amenuisent au point de n'être plus qu'utilitaires. Cette réalité contemporaine est dénoncée au premier chapitre par le recours à l'humour, particulièrement lorsque le cordonnier, en quête d'une personnalité, assiste à des rencontres littéraires publiques. Mais à la place de modèles humanitaires et du réconfort qu'auraient pu lui apporter les personnalités littéraires, il ne trouve que la solitude engendrée par le narcissisme de ces auteurs avalés par le système social :

[...]L'idée que les auteurs de telles personnalités puissent illuminer ma quête de moi-même me pousse à assister à des rencontres littéraires où s'exhibent différents formats d'auteurs. Il y en a des grands et des petits. Curieusement, tous se croient illustres. Le plus frappant de ces échanges est qu'ils tournent à vide puisque chacun n'a d'intérêt que pour soi-même, tout captif qu'il soit. (p. 14)

Il ira même jusqu'à affirmer que «l'humanité émane davantage du corps que de l'esprit !» (p. 15). Ainsi, l'institution littéraire s'effondre. Détournée de son rôle collectif, elle ne sert plus que des intérêts individuels. Le pire, dans tout cela, est que le texte suggère que personne ne se rend compte du véritable drame qui se profile à l'horizon : la perte de l'humanité. Or, comme Ferne rejette le système par ses

critiques, il n'y a plus qu'un pas à franchir pour ouvrir la voie à l'accusation stéréotypée qui facilite la croyance qu'un petit nombre d'individus, voire un seul, puisse devenir extrêmement nuisible à la société. Or cette croyance qu'un seul individu soit en mesure de menacer l'illusoire équilibre social dont s'enorgueillissent les politiciens repose presque exclusivement sur ce refus d'endosser les valeurs admises par l'ensemble de la société. De fait, c'est la participation critique qui constitue le crime. C'est parce que l'individu pense librement qu'il est dangereux, hérétique.

Par conséquent, un lien avec le sacré s'impose. Au cours des dernières décennies, nous avons assisté à la chute de toutes les institutions sociales existantes à l'exception de l'institution judiciaire. Michel Foucault, dans *Surveiller et punir*⁵⁸, laisse entendre que tout système d'incarcération n'est en fait qu'un exutoire servant à donner bonne conscience aux dirigeants pour l'imposition de leurs propres valeurs à la collectivité. Aussi, on l'a vu au chapitre précédent, le but visé par quelque sentence que ce soit réside toujours dans la volonté de posséder le corps et l'esprit de quelqu'un, et ce, par l'usage de la violence jugée comme nécessaire et légitime. Mircea Éliade, dans *Le sacré et le profane*⁵⁹, présente l'univers de l'homme religieux comme un espace hétérogène, où il existe un espace sacré autour duquel les autres espaces constituent l'espace profane, plus homogène. La révélation d'un

⁵⁸ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, p. 18.

⁵⁹ Mircea Éliade, *Le sacré et le profane*, Paris, Flammarion, 1965, p. 26-27.

espace sacré permet d'obtenir un repère fixe, alors que celui du profane est plus mouvant. Or, puisque des mesures coercitives sont considérées justes lorsqu'elles sont posées par une institution, on peut affirmer que leur fondement repose sur le sacré.

Dans *La peine de vie*, j'ai volontairement passé sous silence toutes les autres institutions afin d'accentuer la foi des dirigeants dans leur système politique. Par le passé, d'autres institutions influençaient la conscience humaine. Songeons entre autres à l'Église catholique qui, malgré les excès dénoncés par la génération des baby-boomers, contribuait tout de même à développer une conscience sociale, jouant un rôle rassembleur qui procurait aux citoyens un lieu où se regrouper et un moyen de se faire entendre. Aujourd'hui, même les institutions syndicales s'enlisent dans la bureaucratie jusqu'à perdre leur crédibilité. La tacite acceptation de délais à n'en plus finir avant que ne survienne une décision de la Cour en fait pratiquement des complices aux yeux de l'opprimé. Or, l'absence d'institutions significatives dans *La peine de vie* contribue directement à l'indifférenciation en privant l'individu de repères indispensables à la nécessité qu'éprouve l'individu de s'identifier à son milieu. Dès lors, l'argent devient la seule valeur, et la justice la seule institution.

C'est parce que le crime de François Ferne est anodin tout en étant blasphématoire, — puisqu'il est sacrilège de s'attaquer à l'institution de la justice

qui s'est substituée à la religion — qu'il porte en lui les signes victimaires présentés au chapitre précédent qui permettront de le désigner comme bouc émissaire. Déjà suggéré dans la nouvelle par le rapprochement établi entre «l'unique sourcil» et «le mauvais œil» (p. 27), sa descente aux enfers se présente comme une solution pour atténuer la situation de crise de la nouvelle. Ce faisant, il s'inscrit dans l'univers du sacré.

CONCLUSION

Au début de la rédaction de ma nouvelle, la science-fiction m'apparaissait comme le genre littéraire à privilégier, principalement en ce qui concerne la greffe d'organes. Seulement, compte tenu du fait que je ne développais pas vraiment le côté scientifique, j'ai préféré approfondir la thématique centrale de ma création : la violence collective. J'ai donc opté pour un univers plus près de notre réalité contemporaine. Au fil de mes lectures, j'ai découvert que les effets de cette violence institutionnalisée avaient pour conséquence l'anéantissement de la valeur personnelle au profit de la fortification d'un groupe plus uniforme.

Mon premier défi consistait donc à dévoiler les assises d'un système social qui exclut les anticonformistes pour asseoir son pouvoir. *La peine de vie* témoigne de cette réalité par le mépris qui se dégage des propos tenus par les politiciens pour lesquels l'être humain n'a pas de valeur en soi, mais seulement s'il participe à l'édification du système politique qu'on lui impose. Cela n'est pas sans rappeler les commentaires de Général Dallaire dans *J'ai serré la main du diable*⁶⁰ lorsqu'il raconte avoir insisté pour que l'O.N.U. déploie des forces de paix au Rwanda et que les principales démocraties répondirent qu'elles n'avaient pas à se mêler de ce

⁶⁰ Roméo Dallaire, *J'ai serré la main du diable : la faillite de l'humanité au Rwanda.*, Montréal, Libre Expression, 2003, 685 p.

conflit puisqu'il n'y avait que des êtres humains là-bas. Dans ma création, plutôt que d'assassiner sauvagement les esprits réfractaires, on utilise leurs organes sains afin d'en faire bénéficier ceux qui sont favorables au système.

Une telle attitude ne peut que réprimer tout individualisme. Or, dans mon récit, la violence devient légitime lorsqu'elle sert l'idéologie collective. Nous la retrouvons sous forme physique par l'incarcération du protagoniste, mais aussi sous forme psychologique par l'usage de leurres, comme en fait foi le souci que porte l'institution carcérale à la santé des détenus par l'alimentation et le sport, mais aussi par la permission de maintenir une activité sexuelle, favorisant ainsi un certain équilibre psychologique. Je m'en voudrais de passer sous silence le faux journal par lequel ils ont piégé le syndicaliste. Ces exemples témoignent du monde illusoire que présentent les dirigeants à la population. D'ailleurs, Michel Foucault, dans *Surveiller et punir*, écrit qu'en dissimulant la vérité, tels les sévices corporels, pour ne pas dire les meurtres, «la punition quitte le domaine de la perception quasi quotidienne, pour entrer dans celui de la conscience abstraite⁶¹». La justice ne prend donc plus en charge publiquement la part de violence qui est liée à son exercice, mais les fins d'ordre social demeurent atteintes.

⁶¹ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, p. 15.

La combinaison des stéréotypes présents au sein de *La peine de vie* témoigne bel et bien d'un schéma culturel de la violence collective. D'abord l'indifférenciation culturelle se manifeste dès le début du texte, alors qu'un cordonnier assiste à des rencontres littéraires. Ensuite, lors de la scène se déroulant au bar, on constate que des gens issus de tous milieux fraternisent. Il n'y a que les chapitres dans lesquels les dirigeants sont présents où cette indifférenciation semble absente, quoique pour eux, il n'en demeure pas moins que les citoyens ne sont que «des paquets d'organes». Une seule distinction apparaît clairement dans mon texte : le peuple en bas, et les dirigeants en haut. Or, les propos de Mircea Eliade confirment l'attitude de l'idéologie présentée, puisque selon lui « rien de ce qui appartient à la sphère du profane ne participe à l'Être »⁶². Comme je l'ai mentionné précédemment, la seule valeur que les dirigeants élevés au niveau du sacré peuvent reconnaître à quelqu'un repose sur sa capacité à servir l'idéologie.

Cela revient à dire que quiconque fait dissidence deviendra hérétique d'une certaine manière puisqu'il est sacrilège de se présenter en porte-à-faux contre le pouvoir. La punition, quant à elle, revêt aussi un caractère moral, voire religieux. Historiquement, la justice de tout État cherchait à prendre possession du corps, que ce soit par la torture ou l'incarcération, mais voilà qu'avec le vingtième siècle, on vise aussi à avoir une emprise sur l'esprit de l'individu en prétendant réformer le

⁶² Mircea Eliade, *Le sacré et le profane*, Paris, Flammarion, 1965, p. 85.

criminel. Dans ma nouvelle, la punition se présente comme un sacrifice dans ce sens que le salut du criminel est assuré par le rachat de son soi-disant crime puisqu'il permet à un honnête citoyen de vivre. De plus, elle purifie la société des éléments qu'elle considère impurs.

Ce faisant, on peut considérer que les personnages de la nouvelle qui affichent une liberté de penser feront office de bouc émissaire, ce qui permet de maintenir l'unité du système en place. On l'a vu, François Ferne porte les stéréotypes physique et psychologique qui permettent de le désigner comme victime émissaire. D'abord son unique sourcil est un stigmat singulier. Ensuite, son autonomie de penser le place au rang des esprits rebelles. Il incarne ainsi une personne toute désignée qu'on doit retirer de la société. De cette façon, on préfère sacrifier la personne pour sauver la structure sociale.

Dans ma création, deux structures se superposent. D'abord la structure sociale de l'histoire racontée, mais aussi la structure du récit lui-même. Cela dit, Greimas rassemble sous une même structure le développement de tous les récits, où chaque histoire se construit autour d'un nombre restreint de relations entre les personnages. La violence se développe aussi de la même manière dans tous les textes puisqu'il suffit de la présence de deux sujets pour un même objet afin que cette dernière se concrétise par les stéréotypes relevés par Girard. Conséquemment,

le personnage se trouve anéanti par cet engrenage incontournable. De là, le passage d'une narration homodiégétique de type auctorial vers une narration homodiégétique de type actoriel dans *La peine de vie*. Cette évolution soutient, dans un premier temps, l'impuissance du protagoniste à faire ses propres choix, que j'associe à ce qui est commun à l'ensemble des récits, c'est-à-dire au rôle que joue ce personnage dans l'histoire. Dans un deuxième temps, cette évolution soutient la révolte génératrice de violence découlant de l'intérieur unique du personnage en question, que j'associe cette fois à ce qui distingue ce récit de tous les autres, c'est-à-dire la manière dont l'histoire est racontée.

Or, l'identité d'un individu est toujours fortement liée à la communauté à laquelle il appartient. On n'a qu'à penser au débat nationaliste du Québec pour en convenir. En privant l'individu de s'inscrire activement au sein de son pays, on se trouve à annihiler sa personnalité. D'où l'effacement progressif du «je» dans la nouvelle. On constate dès lors que *La peine de vie*, tant par sa structure que par le jeu narratologique, s'inscrit dans le cadre du schéma culturel de la violence développé par René Girard.

Somme toute, *La peine de vie*, comme la littérature mythique de l'Antiquité et le réalisme du dix-neuvième siècle, expose la violence au lecteur, et ce, tant sur le plan thématique, structural et énonciatif. La correspondance entre ma création et une

crise réelle s'insère non seulement dans le cadre du témoignage, mais s'étend également dans la continuité de la violence que la fiction porte et suggère à travers ce qu'elle dénonce ouvertement. La fiction crie ce que la réalité susurre.

BIBLIOGRAPHIE

I) OUVRAGES MÉTHODOLOGIQUES

BARSKY, Robert F., et COLL., *Introduction à la théorie littéraire*, Cap Saint-Ignace, Presses de l'Université du Québec, 1997, 261 p.

BERGEZ, Daniel, *Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Bordas, 1990, 189 p.

BREMOND, Claude, *Logique du récit*, Paris, Seuil, 1973, 349 p.

DUMORTIER, J.L. et François PLAZANET, *Le récit*, Bruxelles, De Boeck, 1980, 217 p.

GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972, 285 p.

GOURDEAU, Gabrielle, *Analyse du discours narratif*, Boucherville, Gaëtan Morin, 1993, 129 p.

GREIMAS, A. J., *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966, 262 p.

LINTVELT, Jaap, *Aspects de la narration*, Québec, Nota Bene, 2000, 306 p.

LINTVELT, Jaap, *Essai de typologie narrative : le "point de vue"*, Paris, Librairie José Corti, 1981, 315 p.

MAINGUENEAU, Dominique, *l'Énonciation en Linguistique Française*, Paris, Hachette, 1991, 128 p.

PAQUIN, Michel et COLL., *La lecture du roman*, Beloeil, La Lignée Inc., 1984, 258 p.

II) OUVRAGES THÉORIQUES

AUDET, Noël, *Écrire de la fiction au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1990, 199 p.

BARTHES, Roland, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil, 1953, 179 p.

DURAND, Gilbert, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire : introduction à l'archétypologie générale*, Paris, Bordas, 1969, 550 p.

DURAND, Gilbert, *L'imagination symbolique*, Paris, Presses universitaires de France, 1968, (1964), 128 p.

DEGUY, Michel, et Jean-Pierre DUPUY, *René Girard et le problème du mal*, Paris, Grasset, 1982, 333 p.

ELIADE, Mircea, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963, 246 p.

ELIADE, Mircea, *Forgerons et alchimistes*, Paris, Flammarion, 1977, 188 p.

ÉLIADE, Mircea, *Le sacré et le profane*, Paris, Flammarion, 1965, 185 p.

ELIADE, Mircea, *Mythes, rêves et mystères*, Paris, Gallimard, 1957, 310 p.

FAGES, Jean-Baptiste, *Comprendre René Girard*, Toulouse, Privat, 1982, 174 p.

FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, 315 p.

FREUD, Sigmund, *Totem et tabou*, Paris, Payot, 1931, 185 p.

GIRARD, René, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972, 534 p.

GIRARD, René, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982, 298 p.

MERLEAU-PONTY, Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, 531 p.

ROBBE-GRILLET, Alain, *Pour un nouveau roman*, Paris, Éditions de Minuit, 1963, 147 p.

SUVIN, Darko, *Pour une poétique de la science-fiction*, Montréal, P.U.Q. 1977, 228 p.

III) OUVRAGES DIVERS

ALBONY, Pierre, *Mythes et mythologie dans la littérature*, Paris, A. Colin, 1969, 340 p.

BÉGUIN, Albert, et COLL., *La Quête du Graal*, Paris, Seuil, 1965, 309 p.

BÉNAC, Henry, *Guide des idées littéraires*, Paris, Hachette, 1988, 560 p.

CALLOIS, Roger, *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 1950, 246 p.

CAMUS, Albert, *L'Étranger*, Paris, Gallimard, 1957, 179 p.

COUSINEAU, Marie-Marthe, *Les jeunes et le taxage au Québec*, Sainte Foy, Ministère de la sécurité publique, 2002, 16 p.

CROCHET, Monique, *Les mythes dans l'oeuvre de Camus*, Paris, Éditions Universitaires, 1973, 237 p.

DALLAIRE, Roméo, *J'ai serré la main du diable : la faillite de l'humanité au Rwanda.*, Montréal, Libre Expression, 2003, 685 p.

GARY, Romain, *Chien blanc*, Paris, Gallimard, 1970, 219 p.

GASSIN, Jean, *L'univers symbolique d'Albert Camus : essai d'interprétation psychanalytique*, Paris, Librairie Minard, 1981, 268 p.

HALBWACHS, Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1952, c1925, 298 p.

HOMÈRE, *Odyssée*, Paris, Gallimard, 1994, 601 p.

MAUPASSANT, Guy de, *Boule de Suif*, Paris, Librio, 1994, 96 p.

MOREAU, Marcel, *Les arst viscéraux*, Paris, Christian Bourg éditeur, 1975, p. 11 à 30.

NICOLAS, André, *Albert Camus ou le vrai Prométhée*, Paris, Seghers, 1966, 190 p.

ROY, Fernand, « Le récit comme agent informateur du sujet : lecture de l'Étranger d'Albert Camus », *Protée*, hiver 1991, p. 45 à 50.

VIAN, Boris, *J'irai cracher sur vos tombes*, Genève, Éditions Famot, 1973, 253 p.

SARRAUTE, Nathalie, *L'ère du soupçon*, Paris, Éditions Gallimard, 1956, p. 69 à 94.

ZOLA, Émile, *Germinal*, Paris, Fasquelle Éditeurs, 1978, 573 p.